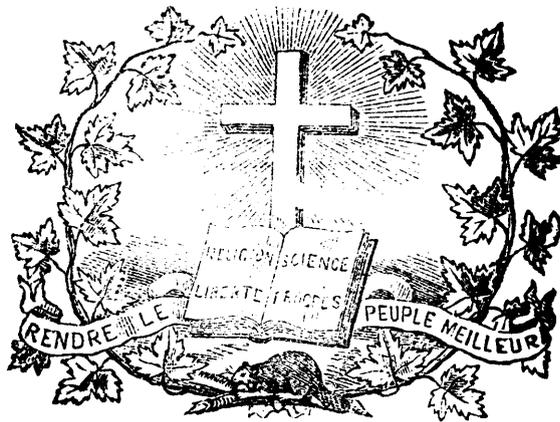


Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Novembre 1861.

No. 11.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE. — Poésie: Un Duel, par M. A. De Puibusque. — Les Forêts du Canada, par M. X. Marmier. — ÉDUCATION: Conseils aux Instituteurs: XII. Zèle, Patience, XIII. Exactitude, par Th. Barrau. — Calligraphie: I. Ce qui doit être fait de plus utile, en écriture, dès la rentrée des classes; II. A quel âge les enfants doivent-ils commencer à écrire? par Taiclet. — Exercices pour les élèves des écoles: Dictées Homonymiques. — Exercices de Grammaire. — Problèmes d'Algèbre. — Problèmes de Géométrie. — Solutions des Problèmes des livraisons précédentes. — AVIS OFFICIELS: Nomination d'un Inspecteur d'Écoles. — Érections et Séparations de Municipalités Scolaires. — Nominations de Commissaires et de Syndics. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs. — Dons offerts à la Bibliothèque du Département. — Instituteurs Disponibles. — EDITORIAL: Les Frères des Écoles Chrétiennes en Amérique. — Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école pour 1860 et 1861. — Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes: Paris, Londres, Montréal, St. Hyacinthe, Kamouraska. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des Sciences.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

UN DUEL. (1)

Que sont les préjugés? — les murs de la prison
Où dans l'obscurité l'erreur tient la raison.

L'AUTEUR.

I.

C'était un des beaux jours que Mai seul voit éclore,
Jours si resplendissants qu'au prisme de l'aurore
Il semble que la terre empruntant ses couleurs
Les jette aux diamants qui tremblent sur les fleurs,
Jours d'extase, d'amour, de douce renaissance,
Où sur les fronts souffrants rayonne l'espérance,
Où l'esprit vole au ciel, où l'âme qu languit
Comme l'iris des bois s'ouvre et s'épanouit.
Tel qu'un prêtre à genoux devant le tabernacle,
Un artiste admirait ce simple et grand spectacle,
Tableau toujours changeant où le maître divin
Prodigue des beautés que l'homme jmitte en vain:
Mais, sous l'éclat d'un ciel si pur et si tranquille,
Sa pensée est rêveuse et son oeil immobile:

« Dans tes voiles de pourpre, astre au front radieux,
Qu'apportes-tu, dit-il, ... peut-être des adieux! ...
J'attendais ton retour, te voici, mais j'ignore
Si jamais à mes yeux tu dois paraître encore.
Hier tout souriait. ... ah! pour mon pauvre cœur,
Grand Dieu, qui m'as comblé, c'était trop de bonheur!
Un père vénéré, mon maître et mon modèle,
Bénissant de ses pleurs une palme nouvelle;
Des compagnons d'étude, amis, francs, généreux
Du progrès de mon nom naïvement heureux,

Des rivaux saluant, au seuil de la carrière,
De leurs drapeaux vainqueurs ma timide bannière;
Puis, sous le calme abri d'un toit indépendant,
Une femme adorée au cœur tendre et prudent,
M'offrant près d'un berceau, dans une sainte ivresse
De mon fils qui sourit la première caresse! ...
Mon fils! trésor d'amour, d'illusion, d'espoir,
Mon fils! ange-gardien, qui des lois du devoir
Réalisis pour moi le plus touchant symbole,
Comme une voix d'en haut j'attendais ta parole!
Et tandis qu'à tes jours doublement attaché
Je n'aspirais qu'à vivre; en reptile caché,
L'envie, au sein des fleurs, levant sa tête impure,
Sur ma gloire naissante imprima sa souillure. ...
... Oh! que tout autre soin de mon cœur soit banni!
Je veux qu'avec éclat l'ontrage soit puni;
Le sort décidera; — le sort? digne justice
Qui jette comme un dé l'arrêt de son caprice!
A cet aveugle jeu mettre tant d'avenir!
Risquer plus que moi-même! ... et tout pourrait finir
Dans un jour, dans une heure! et tout serait la proie
Du vil aventurier qu'un monde oisif m'envoie?
Tombé de vice en vice au-dessous de tout rang,
C'est au nom de l'honneur qu'il demande mon sang. ...
Au nom de l'honneur, lui! ... dans son code sauvage,
Un meurtre sans danger justifie un outrage;
L'honneur me crie à moi, qui suis homme de bien,
De ne pas livrer tout à ce qu'il expose rien.
D'où vient-il? que fait-il? ni foyer ni famille;
Dans l'ignoble Bohème où son cynisme brille
Souvent il s'est vanté de vivre sans métier
Aux dépens du travail qui nourrit l'atelier;
Héros des tirs publics et des salles d'escrime,
Par la peur qu'il inspire il remplace l'estime;
Des niais, des poltrons, noble essaim qui le suit,
De ses duels partout vont grossissant le bruit;
Et cet être abhorré qui ne pourrait sans honte
D'un seul de ses exploits devant Dieu rendre compte,
Devenu par l'insulte arbitre de mon sort,
S'arroge un droit suprême et de vie et de mort!
Non, c'est trop respecter un préjugé stupide:
Ferme dans le sentier où la raison me guide,
Je combattrai l'erreur! ... Il faut que le mépris
Fasse baisser les fronts que l'opprobre a flétris.
... Quel bruit sourd! écoutons. ... c'est ici.. l'heure sonne...
Je ne me trompe pas, on m'appelle, on s'étonne. ...
Qui? moi! j'hésiterais! caché sous mes verroux,
Je souffrirais qu'un lâche! ... amis, je suis à vous! ... »

Et de peur d'exciter de cruelles alarmes
Sous les plis d'un manteau dissimulant ses armes,
Il part d'un pied furtif, il part sans même oser
Sur le front de son fils déposer un baiser.

II.

Qu'avec tranquillité ce fils chéri repose!
Un doux songe sourit sur ses lèvres de rose,

(1) L'impression au recueil de l'année a été votée par l'Académie des Jeux Floraux.

Et vers lui se penchant dès qu'elle ouvre les yeux,
 Sa mère lui répond par un regard joyeux ;
 Puis, lui parlant tout bas de la voix la plus tendre
 Comme l'enfant du ciel qu'il croit sans doute entendre :
 Dors, dit-elle, mon fils, dors, cher petit amour,
 Que ton front est charmant ! qu'il sera fier un jour !
 Ton père y mit ses traits, il y mettra sa gloire :
 Pour lui chaque combat, pour toi chaque victoire :
 Plus tard, aussi, ta main saisira le pinceau,
 Et qui sait l'avenir caché dans ton berceau !
 Mais si j'obtiens de Dieu la grâce que j'espère,
 Tu seras avant tout l'image de ton père !
 Dors, enfant bien aimé, trop tôt tu grandiras.
 Trop tôt l'ambition t'arrachant de mes bras,
 Pour prix de ces lauriers que follement je rêve
 Troublera le sommeil qu'en paix ton âme achève,
 Vois ton père, dès l'aube au travail enchaîné,
 A vivre loin de nous n'est-il pas condamné ?
 Pourrait-il supporter un si dur esclavage,
 Si tu n'étais pas là pour lui rendre couraige ?
 Comme il tarde aujourd'hui ! ... l'on a frappé, je crois ?
 On vient. ... mais je n'entends ni son pas ni sa voix ;
 Est-ce lui qui voudrait par un doux stratagème....
 Elle n'acheva point. Hélas ! c'était lui-même ;
 Deux amis, le front pâle et tristement baissé
 Apportaient en pleurant son cadavre glacé ;
 Gloire, bonheur, génie, une main satanique
 Avait tout étouffé dans son cœur héroïque,
 Et cet œil inspiré qui lisait dans les cieux
 D'un linceul éternel avait voilé ses feux.

III.

Le même jour, dit-on, dans une infâme orgie,
 D'une tache de sang la main encor rougeie,
 Un homme au regard dur, à l'âme sans remords,
 Buvait joyeusement au long repos des morts.
 Le monde s'indigna ; mais dans ses bruits frivoles
 Que reste-t-il bientôt des plus belles paroles ?
 La justice, du moins. ... Non, la rigueur des lois
 Punit le vol d'un pain, d'un peu d'herbe ou de bois,
 Et le bien le plus cher, le premier bien, la vie,
 Avec impunité peut nous être ravie !
 Il suffit d'être adroit ; on laisse un spadassin
 Exercer en plein jour le métier d'assassin,
 Pourvu que deux témoins, complices de ses crimes
 Prouvent qu'en bonne forme il abat ses victimes.

ADOLPHE DE PUIBUQUE.

Les Forêts du Canada.

A mesure cependant que nous avançons vers le nord, l'aspect de la contrée devient plus sévère ; l'œuvre de la colonisation n'a pas encore franchi cette zone. Les industriels villages qui, plus bas décorent les bords de la rivière, ont disparu. Ça et là seulement on distingue encore une cabane solitaire, un enclos enfermé dans une palissade en bois, construite en zigzag pour qu'elle résiste plus aisément à la violence des vents. Le reste du sol est inculte, et devant nous s'étendent les vastes, les profondes forêts que l'avidité spéculateur n'a pas encore exploitées.

Quel imposant spectacle ! Quiconque n'a pas pénétré dans l'intérieur de ces forêts du Canada, ne peut se faire une idée de leur profonde étendue et de leur solennelle grandeur. Jusqu'à présent je m'étais plu à croire que nos sapins de Franche-Comté, qui, en certains endroits, et notamment près de Levier, s'élancent jusqu'à cent vingt pieds de hauteur, étaient les plus beaux sapins du monde. Mais ici il en est qui n'ont pas moins de deux cents pieds d'élévation et quarante-huit pieds de circonférence !

Ce sont là les superbes barons du monde végétal, les Titans de cette terre primitive. Mais, autour de ces prodigieux colosses, quelle admirable variété d'arbres de différentes formes et de différentes grandeurs ! C'est le cèdre, au sombre feuillage, qui seul, a dit Byron, porte constamment le deuil des morts, qui seul voile tristement une tombe quand le chagrin de ceux qui l'ont creusée est déjà effacé ; c'est le platane qui, dans les terrains marécageux, grandit si rapidement que, dans l'espace d'une vingtaine d'années, on peut le voir s'élever à une hauteur de quatre-vingts pieds ; c'est l'orme, dont l'épiderme mucilagineux, séché au soleil, converti en farine, et mêlé avec du lait, sert à faire une bouillie que l'on dit excellente pour les enfants et les malades ; c'est l'érable qui, dans ce pays, remplace la canne à sucre des Antilles. Il n'est pas un paysan du Canada et pas un Indien qui, au mois de mai, par une simple incision, n'en tire aisément un suc abondant dont on fait du sucre, de la mélasse, une liqueur forte comme le rhum, et même du vinaigre. C'est le hêtre qui produit ici, non point une

petite faine comme dans nos contrées, mais des noix triangulaires, pareilles à des châtaignes, dont le pigeon nomade, l'écureuil, l'ours, sont très-avides. L'ours vorace grimpe quelquefois jusqu'à la cime de ces arbres pour en dévorer les fruits avant qu'ils soient en pleine maturité ; le prudent écureuil en fait des provisions, qu'il cache avec soin, pour passer tranquillement son hiver ; et les pauvres gens du Canada disputent aux animaux ces noix de hêtre ; ils en font une décoction qui leur tient lieu de café. (*)

Là s'élevaient aussi des chênes de diverses espèces : chêne noir, chêne rouge, chêne blanc, d'une force et d'une beauté pareilles à celles de ce géant des Ardennes, que le peuple appelle le chêne des quatre fils Aymond. Dans cette brève énumération, je ne puis omettre de citer le bois blanc qu'on emploie à fabriquer de légers canots, pour traverser les rivières, et le bouleau, non moins cher à l'Indien que le bambou aux Chinois, et le cocotier aux insulaires des mers du sud. Avec l'écorce de cet arbre, il façonne la plupart de ses ustensiles de ménage ; il couvre sa tente ; il construit sa nacelle. Cette écorce a environ quatre lignes d'épaisseur, mais elle se divise facilement en lames fines comme des feuilles de papier. Le baron Lahontan raconte que, plus d'une fois, il s'en est servi, dans le cours de son voyage, pour composer son journal, et un auteur moderne, M. Strickland, dit qu'il a reçu plusieurs lettres écrites sur ce papyrus canadien.

Au milieu de ces épais massifs de tiges gigantesques, naissent et grandissent plusieurs arbres fruitiers et des arbustes qui, en automne, se couvrent de baies savoureuses, et une quantité de plantes médicinales.

Ainsi, la peuplade primitive trouvait dans ces grands bois, tout ce qui était nécessaire à ses besoins. Aujourd'hui encore l'Indien non civilisé y va chercher ses principaux moyens de subsistance, et n'y entre pas sans invoquer son manitou. Nul être humain n'y entrera sans éprouver une émotion pareille à celle que l'on ressent quand on franchit le seuil d'un temple. Ces profondes forêts du Canada ne sont-elles pas des temples bien plus grandioses que ceux de l'antiquité, et plus imposants que nos monuments modernes ?

Les sapins, aux pointes pyramidales, y apparaissent comme les flèches aériennes des cathédrales. Les rameaux des chênes et des hêtres en forment le dôme, et leurs troncs vigoureux en sont les pilastres. Les peupliers avec leurs tiges flexibles, les bouleaux avec leur écorce blanche s'y élèvent comme des colonnettes ; les saules y déroulent leurs branches comme de légers arceaux ; les pommiers et les cerisiers nous y montrent les vivants ornements que les artistes du moyen-âge se plaisaient à reproduire dans les chapiteaux et dans les voûtes des églises ; la vigne sauvage qui s'enlace à ces arbres y dessine de gracieux festons, et le vert gazon, avec les petites fleurs agrestes qui le parsèment, s'étend comme un tapis de velours dans ces grandes nefs. La main de l'homme a pu déparer, mais elle n'a jamais pu embellir ces merveilleux édifices. Dieu lui-même en est l'architecte, et la nature en est la gardienne active. Quand une de ces majestueuses colonnes, usée par le temps, s'écroule sur sa base, une autre grandit pour la remplacer. Quand les tempêtes ont ébranlé cette immense structure, un bras invisible, une puissance vigilante en rétablit promptement l'auguste harmonie.

Ténèbres et lumière, jours de splendeur et jours de deuil, tout ici est l'œuvre suprême, l'œuvre virgineale de Dieu. La forêt primitive est un de ses plus purs sanctuaires, et, quand on y pénètre, tout ce qu'on y voit, tout ce qu'on y entend, à chaque pas, en chaque saison, saisit la pensée pour l'élever vers lui ; c'est sa voix qui, par les éclats de la foudre, retentit sous ces voûtes majestueuses ; c'est sa lumière qui les éclaire. Dans le jour, le soleil répand ses rayons à travers ces réseaux de feuillage, comme à travers les vitraux colorés d'une chapelle gothique. Dans la nuit, le disque de la lune est suspendu, comme une lampe d'albâtre, sur ces vastes coupoles. L'hiver, lorsque la forêt est ensevelie dans son linceul de neige, elle semble, dans sa tristesse, s'incliner et s'assoupir sous le regard de Dieu. Au printemps, elle se réveille comme un enfant rafraîchi par un salutaire sommeil, et célèbre celui à qui elle doit son repos, son mouvement et sa vie. Ses fleurs ouvrent leurs corolles comme des encensoirs ; ses sapins résineux exhalent l'arôme de leurs bourgeons naissants ; ses acacias et ses cerisiers répandent dans les airs leurs parfums ; ses insectes rampent, courent, voltigent avec un joyeux bourdonnement ; ses oiseaux entonnent dès le matin leur chant d'amour ou leur cantique religieux, et le soir modulent encore de doux accents. Tout est musique et mélodie ; tout, depuis le bruissement des feuilles et le soupir des eaux, jusqu'à la sublime harmonie des

(*) Il y a parmi ces détails plusieurs choses que nous reproduisons sans en garantir l'exactitude.—Réd. J. I. P.

sphères, s'élève comme un hymne de gratitude vers le souverain Créateur! La lumière même est une sorte de musique, car elle se produit, comme la musique, par d'innombrables vibrations.

Tandis que, dans nos différentes haltes, nos canotiers fatigués de leur travail, se reposent autour du bûcher qu'ils ont allumé, je vais souvent, seul, au sein de ces forêts qui produisent sur moi tant de diverses émotions. Tantôt je contemple, dans un silencieux recueillement, leur grandeur austère, tantôt elles m'apparaissent comme un monde nouveau, et où je dois faire, à tout instant, quelque précieuse découverte.

Quelquefois, je m'arrête à regarder des plantes que je n'ai encore vues nulle part, ou des scènes de la vie animale, qui ne sont pas moins neuves pour moi. C'est le petit écureuil volant, à la robe cendrée, qui s'élance d'un arbre à l'autre, à l'aide de la fine membrane qui de ses jambes de derrière s'étend à celles de devant, et se déplie et se replie comme un voile; c'est l'oiseau bleu, dont le nom me rappelle un des contes de fées que je lisais dans mon enfance :

Oiseau bleu, couleur du temps,
Vole à moi promptement.

Celui-ci pourrait bien être le principal personnage d'un conte de fée, tant il est vif et léger et joli. Les paysans du Canada se plaisent à le voir vivre près de leur demeure; pour l'y attirer, ils plantent dans leurs enclos des pieux surmontés de petites boîtes en bois. Le confiant oiseau bleu n'en demande pas plus; il s'installe dans une de ces boîtes, et dès qu'une fois il y a fait son nid, on peut être sûr que, s'il est encore en vie l'été suivant, il y reviendra.

Sur les troncs d'arbres tombés dans les étangs, se perche le magnifique canard, qu'on appelle le canard des bois; son col est d'un vert foncé; sa tête est ornée d'une crête nuancée de blanc, de gris et de pourpre; sa poitrine est d'un jaune pâle; ses ailes sont bleues et noires.

Dans ces mêmes terrains marécageux, habite l'oiseau dont les ailes sont mouchetées de points rouges, pareils à des taches de cire à cacheter; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'oiseau-cire. Autour des arbustes, voltige comme un papillon, l'oiseau-mouche de ces régions septentrionales, le *trichilus colubris*, moins brillant que ceux du Brésil et de la Guyane, ces rubis mobiles, ces émeraudes vivantes; mais charmant à voir avec son plumage gris et vert et son collier d'orange et de pourpre. Il fend l'air avec une prestesse inconcevable, et quand il court de fleur en fleur, on dirait un rayon de lumière.

Aux branches des vieux sapins, se cramponnent avec un cri aigu, les piverts dont les coups de bec retentissent comme des haches de bûcherons dans la forêt silencieuse. Leur bec est si puissant et ils en frappent avec une telle force, que d'un seul choc, ils enlèvent des morceaux d'écorce de sept à huit pouces de longueur, et que dans l'espace de quelques heures, ils peuvent dépouiller un rameau, sur une étendue de vingt ou trente pieds. Mais on leur ferait une grande injure, si on les considérait comme des animaux malfaisants; ils méritent, au contraire, d'être protégés par ceux qui s'intéressent à la conservation des forêts; car leur instinct les conduit à une œuvre utile; ils ne s'attaquent qu'à l'arbre où s'est logé un insecte qui, peu à peu, avec sa funeste engéance, y paralysait la circulation de la sève. C'est ce pernicieux insecte, ce sont ces larves que l'intelligent pivert va chercher entre l'écorce et l'épiderme du géant des bois, menacé d'un péril mortel par cette vermine, comme un noble cœur par un profond chagrin.

Sur le sol, piétine et sautille le troglodyte d'hiver, cet alerte, ce vif, ce joli roitelet, toujours en mouvement et toujours chantant.

Mais bientôt, cette charmante peuplade ne recréera plus ni mes oreilles, ni mes regards. A mon arrivée dans ce pays, j'ai eu le plaisir de voir les forêts canadiennes dans leur éclatante verdure; maintenant, je les contemple avec une surprise que je ne puis dépeindre. Non, en vérité, je ne connais rien de comparable à l'aspect de ces bois, dans leur parure d'automne! Tout cet océan de verdure se transforme en une variété de nuances infinies: sur ces masses de chênes, de hêtres, de bouleaux, l'arc-en-ciel semble avoir répandu toutes ses beautés prismatiques et l'aurore des jours d'été, toutes ses franges d'or et de pourpre. Seul, le sapin, ce fidèle symbole d'une pensée immuable, conserve son austère vêtement au milieu des subites métamorphoses qui l'entourent. Mais ces métamorphoses annoncent la fin de l'année. Déjà, les feuilles desséchées se détachent des rameaux, tourbillonnent dans l'air et roulent sur le sol. Déjà, les oiseaux se détournent du nid qu'ils construisaient naguère, avec tant de soin; c'est le temps des migrations. Des groupes de canards sauvages se réunissent au

bord des lacs et des étangs, et à les voir tantôt tourner la tête de côté et d'autre, tantôt caqueter entre eux, on doit croire qu'ils attendent avec impatience, quelques retardataires, puis délibèrent sur le voyage qu'ils vont entreprendre. Des pigeons s'élevant dans les airs en légions serrées et compactes, s'envolent vers les contrées où ils doivent passer l'hiver.

Le plus jeune peut-être
Demande, en regardant les lieux qui l'ont vu naître :
Quand viendra ce printemps, par qui tant d'exilés
Dans les champs paternels se verront rappelés ?

Des bandes même d'araignées émigrent; on les voit traverser, comme un nuage noir, les fleuves et les rivières, puis elles disparaissent. D'où viennent-elles? Où vont-elles? Y a-t-il parmi elles quelques vieilles voyageuses qui ont déjà fait ce chemin, et qui les guident? C'est un de ces problèmes que je n'essayerai pas de résoudre.

A mes yeux, elles représentent une cohorte d'esercos, de coquins désertant les lieux qu'ils ont suffisamment exploités, pour s'en aller sur un autre terrain faire de nouvelles victimes.

Mais les oiseaux, par leur poétique migration, me représentent les poétiques élans de la pensée ou les mystérieux désirs de la nostalgie de l'âme: *Hemsjukan*, dit le poète suédois Wallin, qui dépeint en ces termes sa religieuse aspiration: "Je ne puis cesser de vous contempler, îles brillantes, mers qui gardez encore l'azur du jour, quand le jour nous a quittés!"

"Oh! laissez-moi suivre le flambeau que vous montrez à mes yeux! Rien ne m'attire plus sur cette terre que je connais. Sur ce sol orangeux, je ne respire pas en liberté et je sens en moi un désir, un désir ardent: je voudrais m'en aller au-delà des mers, dans un monde inconnu."

Tu sais, mon cher Georges, que je ne puis penser à te faire un cours d'ornithologie. Malheureusement mon ignorance ne me permet pas une telle prétention, et un Audubon ou un Wilson, ces deux infatigables ornithologistes de l'Amérique, me trouveraient peut-être bien présomptueux d'oser te parler de quelques oiseaux que je n'ai fait que voir en passant. Il en est deux pourtant qu'il faut encore que je mentionne: l'un est une petite colombe, au bec noir, aux ailes brunes tachetées de blanc, et aux pattes rouges. Des Anglais du Canada lui ont donné le nom de Mourning-dove (colombe de deuil), c'est la colombe de la Caroline; l'autre appartient à l'espèce des engoulevents, qui se nourrissent principalement d'insectes, et vont les chercher sur le dos des animaux, comme le pivert sous l'écorce des arbres. Les naturalistes, avec leur habitude de latinité, le désignent par le nom de *caprimulgus vociferus*. Mais en Amérique, où la plupart de ceux qui se plaisent à l'entendre ne connaissent guère cette dénomination scientifique, ils l'appellent whip-poor-will. Sa forme n'est pas élégante; son plumage n'est pas brillant. Au milieu des magnifiques tribus ailées qui peuplent les forêts de l'Amérique, il apparaît comme un humble prolétaire qui ne porte qu'un vêtement obscur, ou comme un pauvre artiste ambulancier qui murmure sa plainte timide près de la gent aristocratique.

Quand tout s'éveille, s'émeut et s'agite à la clarté du soleil, la colombe de la Caroline et le whip-poor-will restent ordinairement cachés dans l'ombre. Comme des poètes recueillis en eux-mêmes, ils semblent fuir les turbulences de la foule et les rumeurs de la journée; c'est le soir qu'ils sortent de leur cachette et qu'ils entonnent leur chant. La colombe commence par lancer dans les airs un cri vibrant, comme si elle s'arrachait tout à coup à ses mornes réflexions; puis cette première note est suivie de quatre à cinq autres qu'elle répète lentement, avec une profonde impression de mélancolie.

Le whip-poor-will articule des accents dont les Américains ont cherché à reproduire le son en composant les syllabes du nom qu'ils lui ont donné; il scande vivement la première et la dernière de ces syllabes, et module doucement la seconde.

J'ai entendu, dans nos vertes campagnes, les joyeux hymnes de l'alouette, par une belle matinée d'été, les amoureux gémissements du ramier, au bord des sources solitaires, les roulades du chardonneret, les merveilleuses mélodies du rossignol, sous les rameaux en fleurs, et s'il m'est permis de comparer l'infime musique de l'homme à celle des musiciens de Dieu, j'ai entendu des voix pures et fraîches de jeunes filles roucouler dans les salons, avec un accompagnement de violon ou de piano, les duos, les sonates, les romances les plus célèbres. Mais rien de ce que j'ai entendu n'est comparable au chant de ces deux oiseaux d'Amérique, exhalant leurs soupirs harmonieux dans le calme des nuits, dans le silence des forêts inhabitées, à la leur des étoiles. Chacune de leurs vibrations pénètre dans le cœur, l'attendrit, le captive et le plonge dans une rêveuse mélancolie. On dirait le chant plaintif de deux

exilés qui, dans l'amertume de leur bannissement, invoquent un témoignage de commisération, ou le triste appel de deux âmes abandonnées qui s'en vont, de par le monde, se souvenant de ce qu'elles ont aimé, et se lamentant sur les affections qu'elles ont perdues. Il y a des Indiens qui disent que ce sont les âmes de leurs aïeux, gémissant sur la décadence de leur race. Pauvres Indiens ! Quand j'ai appris cette touchante croyance, j'ai écouté, avec une nouvelle émotion de sympathie, les plaintes de la colombe et du whip-poor-will.

X. MARNIER,
(Gazida.)

EDUCATION.

Conseils aux instituteurs.

III

ZÈLE. — PATIENCE.

Pour que l'instituteur obtienne du succès dans son enseignement, deux qualités surtout lui sont indispensables, le zèle et la patience.

Le zèle se compose de deux sentiments, l'amour du devoir et l'attachement pour les élèves : l'amour du devoir rend le zèle actif, vigilant, infatigable ; l'attachement aux élèves le rend attentif, tendre, ingénieux.

Sans le zèle, l'homme le plus instruit n'est qu'un détestable instituteur ; sa science reste au dedans de lui-même, ou ne se produit pas au dehors sous une forme qui en rende la transmission facile ; il s'ennuie de son enseignement, et, par une conséquence inévitable, son enseignement ennuit. Les mauvaises habitudes pullulent aussi rapidement dans cette classe négligée, que les herbes nuisibles dans un champ mal cultivé.

Avec du zèle, au contraire, un homme moins instruit peut devenir un instituteur estimable. D'abord, il apprendra aux élèves tout ce qu'il sait, et si c'est peu pour un maître, c'est déjà beaucoup pour les enfants ; puis il travaillera assidûment à sa propre instruction ; il demandera des conseils ; il s'éclairera dans des conférences, il profitera du temps des vacances pour assister aux cours supplémentaires que professent avec tant de dévouement les maîtres des écoles normales. Enfin il deviendra aussi habile qu'il est zélé, et il rendra à la commune qui a le bonheur de le posséder d'utiles services, tandis que l'homme instruit et dépourvu de zèle sera considéré comme un fléau dont on ne saurait trop tôt se débarrasser.

Ne vous livrez cependant pas en aveugle à votre zèle, tout louable qu'il peut être, sachez l'éclairer par une sérieuse étude de vous-même : les hommes ne sont pas tous appelés à réussir par les mêmes moyens.

L'un, trop impétueux, ne sait pas s'arrêter dans l'expression du mécontentement : il dépasse le but, et il aigrit au lieu d'intimider ; qu'il se retranche donc toujours dans une réserve froide et impassible.

Un autre sait conserver la dignité dans l'émotion : il a dans le regard et la voix animée par un juste mécontentement quelque chose qui subjugué, qui intimide ; que celui-là parle d'autorité, il se fera obéir.

Il en est dont les paroles douces et bienveillantes sont naitre à la fois le respect et l'attendrissement : en les écoutant, le cœur des enfants s'émeut, et leurs yeux se mouillent de larmes. Ces hommes, favorisés du ciel, pourront tout obtenir par l'exhortation et par l'amitié.

Chez d'autres, au contraire, l'expression d'une bonté amicale à quelque chose de vulgaire qui éloigne le respect ; qu'ils ne cherchent pas à paraître bons, qu'ils se contentent de se montrer justes.

En un mot, que le zèle du maître soit continuellement

éclairé par la prudence et par la connaissance de soi-même.

Que le zèle soit accompagné de patience. Ces deux qualités sont indispensables l'une à l'autre : le zèle sans la patience n'est qu'un emportement téméraire ; la patience, sans le zèle, n'est plus digne de ce nom, ce n'est qu'une déplorable apathie.

La patience, vertu généreuse et sainte, ne consiste pas, comme on pourrait le croire, dans une sorte d'insensibilité et de résignation, mais dans une lutte incessante contre l'ignorance, qu'on veut éclairer ; contre les défauts, qu'on veut vaincre ; contre les obstacles, qu'on veut surmonter.

La patience exige donc une suite d'efforts ; mais ces efforts sont intérieurs : au dehors rien ne paraît. L'âme livre de véritables combats ; mais le geste, le regard, la voix, restent profondément calmes.

Il est rare que la patience ne triomphe pas des circonstances les plus rebelles ; il est impossible que, sans le secours de la patience, on arrive à quelque grand résultat ; c'est surtout à l'instituteur que cette vérité s'applique. Je ne conçois pas plus un instituteur sans patience qu'un prêtre sans charité, ou un soldat sans courage.

Ce zèle patient est incompatible avec un défaut contre lequel je ne saurais trop vous prémunir, et qui consiste dans une sorte de temporisation ou de lenteur bien voisine de la négligence.

On est plein de bonnes résolutions ; mais ces bonnes résolutions ne s'effectuent pas. On a d'excellentes idées ; mais elles restent dans l'esprit à l'état d'idées, et ne se produisent pas au dehors en efforts et en actes.

On se complait dans l'agréable perspective du bien qu'on fera, et c'est toujours au lendemain qu'on en remet l'exécution. Les jours succèdent aux jours, les mois aux mois, et rien ne s'est fait... Ce moyen, dont on avait reconnu l'efficacité, n'est pas encore employé ; ce registre, sur lequel on devait inscrire tant de choses, n'est pas commencé, ou n'offre que quelques lignes ; cet enfant auquel on devait donner, par surcroît, quelques soins particuliers, les attend encore.

Ce défaut, auquel sont sujets beaucoup d'hommes, d'ailleurs estimables, est d'autant plus dangereux qu'il coule, pour ainsi dire, inaperçu. Les fautes que la négligence produit inquiètent peu la conscience lorsqu'elles sont accompagnées d'une ferme résolution de les réparer incessamment. Le bon espoir qui naît de cette résolution entretient l'âme dans un calme trompeur. Le jour ne s'inquiète pas d'une dette que le lendemain doit payer ; mais ce lendemain, par malheur, n'a lui-même un lendemain, et le jour promis n'arrive jamais.

Si une chose vous semble bonne, pourquoi ne la faites-vous pas à l'instant même?... Elle est pénible ; mais demain sera-t-elle moins ? Non, sans doute. Que dis-je ? elle le sera davantage : la faiblesse de caractère, qui vous fait temporiser aujourd'hui, aura demain plus d'empire sur vous, puisqu'elle aura remporté sur votre volonté une victoire de plus. Une mauvaise disposition de l'âme se fortifie nécessairement de toutes les concessions qu'on lui fait.

Gardez vous donc de cette fatale faiblesse, et ne remettez jamais au lendemain l'accomplissement d'une bonne pensée.

XIII.

EXACTITUDE.

Une des plus sûres marques auxquelles on puisse reconnaître le zèle dont l'instituteur est animé, c'est l'exactitude.

Un instituteur est exact lorsqu'il s'astreint lui-même et qu'il astreint les élèves à l'accomplissement de tous les devoirs sans exception, dans le temps prescrit, et d'une manière conforme à la règle.

La véritable exactitude suppose nécessairement quatre choses : la préparation, la ponctualité, l'assiduité, l'esprit de suite.

Je ne conçois guère de classe bien faite sans une préparation plus ou moins longue, et toujours consciencieuse. Détestez la présomptueuse négligence de ces jeunes maîtres dont l'esprit, encore tout échauffé d'idées étrangères à leur enseignement, se jette sans transition au milieu des difficultés dont la classe est hérissée. Orgueil ridicule, ou légèreté impardonnable !... Préparez-vous au moins une fois par jour. Récapitulez en vous-même les travaux de la classe précédente, revoyez vos notes, étudiez ce que vous avez à dire, faites d'avance tous les apprêts matériels qui peuvent économiser le temps destiné à l'instruction. Un quart d'heure de préparation faite par le maître vaut, pour les élèves, une heure de leçon de plus. Surtout, recueillez-vous quelques instants en vous-même, invoquez l'assistance divine, non pas seulement des lèvres en répétant quelques paroles consacrées, mais du fond du cœur, et animez-vous fortement à l'énergie, à la patience, à la bonté.

La ponctualité du maître n'est pas celle de l'élève. Le retard de l'élève n'est nuisible qu'à lui ; celui du maître est nuisible à tous. L'élève est à l'abri du reproche s'il est arrivé à l'heure précise ; le maître est blâmable s'il ne l'a pas devancée.

En effet, si vous vous arrangez de manière à n'arriver qu'à l'heure précise, vous vous trouverez malgré vous plus d'une fois en retard. Mille obstacles imprévus ne peuvent-ils pas vous arrêter ? C'est un père de famille qui vous rencontre en chemin ; c'est une recommandation que vous aviez oublié de faire en partant, et pour laquelle vous êtes obligé de revenir sur vos pas ; c'est un papier ou un livre dont vous avez besoin, et qui ne se trouve pas aussitôt que vous l'aviez espéré. Arrangez-vous de manière à être toujours prêt un quart d'heure avant le moment prescrit, et ces petits obstacles, s'ils surviennent, ne vous auront pas mis en retard.

D'ailleurs, si l'heure vous presse, vous vous hâterez ; et un homme qui se hâte perd la gravité qui convient à votre profession. S'il rencontre quelqu'un, il est souvent obligé de se montrer impoli, pour ne pas être inexact. Presque toujours, en arrivant, il est de mauvaise humeur contre lui-même ou contre les autres ; disposition d'esprit fâcheuse pour commencer une classe.

Il vous sera facile d'éviter ces inconvénients si, comme c'est l'ordinaire, vous habitez la maison d'école. Mais l'on a remarqué que les instituteurs logés près de la classe sont quelquefois les plus lents à s'y rendre ; comme l'éloignement ne tient pas leur attention en haleine, ils ne songent à l'heure que quand ils l'entendent sonner.

Que votre assiduité soit toujours sans reproche. Ne vous permettez pas, comme quelques mauvais instituteurs, de vous absenter de la classe, en laissant à un élève le soin de la diriger. Cet abus est malheureusement trop commun. Presque toujours l'instituteur qui s'est ainsi absenté reçoit des plaintes à son retour, ou trouve du désordre. Il s'irrite, il punit ; mais, à vrai dire, c'est lui seul qui est coupable. Les enfants n'auraient pas manqué à leur devoir s'il avait rempli le sien.

C'est dans l'Université une règle inviolable et sacrée de ne jamais laisser les élèves seuls. Les instituteurs primaires doivent s'y conformer. Il n'est pas de motif qui puisse autoriser une absence de plus de cinq minutes.

Mais le maire vous fait appeler.—Le maire sera le premier à vous adresser des reproches, si vous n'attendez pas, pour vous rendre à ses ordres, que l'heure du départ général ait sonné.—Le pasteur a besoin de votre coopération.—Vous avez dû être prévenu dès la veille, et prendre en conséquence un arrangement, autorisé pour ces sortes d'occa-

sions, par lequel l'heure des classes subit un léger changement.

Que dirai-je des maîtres qui reçoivent des visites dans l'école, qui s'y occupent de leurs affaires personnelles, qui abrègent la durée de la classe, qui se permettent de donner congé sans autorisation ?

Tous ces torts sont graves : pour mériter le titre d'instituteur consciencieux et habile, il ne suffit pas de les éviter ; il faut travailler, non-seulement avec assiduité et ponctualité, mais encore avec ce que j'appellerai un esprit de suite, c'est-à-dire avec cette persévérance raisonnée qui reste fidèle à la même marche. Cette qualité manque à un grand nombre d'instituteurs. Leurs efforts ne sont ni coordonnés, ni progressifs ; chaque chose se fait avec soin, mais sans liaison avec celles qui l'ont précédée ni avec celles qui doivent venir après. Il ne suffit pas que les classes se suivent, il faut qu'elles s'enchaînent.

L'instituteur qui a un véritable esprit de suite n'abandonne rien au hasard ; il ne va pas témérairement d'une idée à une autre ; il achève tout ce qu'il entreprend, et il n'entreprend que ce qu'il se sent capable d'achever. Il se dit chaque jour : « Il est un but que je poursuis, j'en suis loin encore, il faut l'atteindre. Il est une partie de l'enseignement qui laisse à désirer, c'est une lacune, je la comblerai. La plupart des élèves ont obtenu un succès que d'autres attendent encore, ils l'obtiendront. »

TH. BARRAC.

(A continuer.)

De la Calligraphie.

I.

CE QUI DOIT ÊTRE FAIT DE PLUS UTILE, EN ÉCRITURE, DÈS LA RENTRÉE DES CLASSES.

Dans toute école où l'enseignement est sagement entendu, le maître ne manque pas de faire revoir aux élèves les éléments des connaissances qui leur ont déjà été enseignées. Bien convaincu que les progrès, chez les enfants surtout, reposent sur l'intelligence complète des premières notions acquises, l'instituteur expérimenté ne craint même pas de tenir les élèves quelque temps sur ces notions, si cela lui paraît nécessaire ; car il sait que si, en matière d'enseignement, il ne faut se hâter que lentement, il est encore nécessaire de revenir fréquemment sur les choses vues.

Pourquoi ne ferait-on pas pour l'écriture ce qui se fait généralement pour toutes les branches d'instruction ? Car, de même que l'esprit qui n'est pas développé, conçoit difficilement, de même aussi la main qui n'est pas fortifiée, ne peut qu'exécuter péniblement. Il importe donc de donner à la main, surtout après le repos des vacances, ce qui lui est toujours si nécessaire pour exécuter facilement et vite : la force, l'assurance, la légèreté, enfin les dispositions que ne peut plus communiquer sûrement la copie d'un texte quelconque, quand les écritures se trouvent être déconvenues ou négligées, surtout par suite des mouvements irréguliers contractés par la main, ce qui se remarque généralement à la rentrée des classes. Ce changement désavantageux dans l'écriture de presque tous les élèves, même dans celle des meilleurs, a souvent lieu plusieurs fois dans le courant de l'année. Il n'est, en effet, que trop commun dans les écoles, ainsi que dans les leçons particulières les plus soignées, de voir de belles écritures devenir tout à coup irrégulières, disgracieuses, et cela, malgré le zèle du maître dont ce changement subit, décourageant, mais presque inévitable, fait souvent le désespoir.

Ainsi, soit qu'on veuille régulariser les mouvements de la main, ou seulement leur imprimer une plus grande vivacité, soit qu'on désire perfectionner ou rectifier la forme graphique, on doit, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, faire recommencer les exercices préparatoires et généraux de la cursive, en rappelant aux élèves les principes concernant l'exécution et la forme de chaque lettre, ainsi que le but de chaque groupe ou combinaison de lettres : il n'y a que des exercices spéciaux qui puissent opérer les réformes désirables.

Dans toute méthode d'écriture bien appropriée à l'enseignement, les lettres, toujours présentées isolément, sont accompagnées d'ex-

exercices spéciaux dont le but n'est pas seulement de préparer la main à trouver facilement la forme de tout caractère, de toute combinaison de lettre; mais encore de la disposer à exécuter vite et bien.

Un moi, et même moins, peut suffire pour obtenir toutes les réformes nécessaires, surtout si au lieu de se borner à remettre des modèles sous les yeux des élèves, le maître démontre au tableau les principes et les exercices de la méthode suivie, et s'il adresse à tous les élèves à la fois, ses conseils sur la position du corps et du papier, la tenue de la main et de la plume; il rendra ainsi ses leçons non-seulement plus intéressantes, mais encore plus profitables qu'en passant près de chacun pour lui indiquer à demi-voix des principes généraux qui, étant les mêmes pour tous les élèves, ne demandent qu'à être entendus de tous.

Je conseille, en outre, à tous mes Collègues, de faire faire à leurs élèves, dès la rentrée des classes, une composition d'écriture comme point de départ du savoir-faire de chacun. Refaites deux fois l'année (il importe que les pages destinées à servir de terme de comparaison présentent le même texte), vers Pâques et avant les vacances, elle servira avantageusement à prouver à la fois les progrès de chaque élève, et les soins dont ils ont été l'objet.

Tous les enfants, ceux des villes aussi bien que ceux des campagnes, ont le plus grand intérêt à savoir au plus tôt non-seulement lire, mais encore écrire et compter; de plus, à posséder l'orthographe, surtout celle des mots les plus usuels. Il importe donc qu'ils puissent acquérir le plus vite possible les premières notions de ces connaissances élémentaires. Pour cela, il est nécessaire que les jeunes enfants commencent à écrire de bonne heure, d'autant plus que les élèves cessent généralement de fréquenter l'école dès l'âge de 12 à 13 ans, et souvent même après ne l'avoir suivie qu'irrégulièrement. Aussi les soins de tous les maîtres éclairés par l'expérience, tendent-ils à ce que leurs élèves possèdent déjà pour l'époque de leur première communion, tout ce qui, en éducation et en instruction, doit leur être partant et toujours utile.

Mais comment l'instituteur le plus zélé, le plus désireux du progrès, assurerait-il ce bienfait à ses élèves si, dans sa classe, l'écriture ne devenait que tard l'auxiliaire du calcul et de l'orthographe? ou encore s'il ne faisait écrire les enfants que lorsqu'ils savent lire? Il y a des enfants qui se présentent si tard à l'école, et d'autres qui mettent tant de temps à apprendre à lire!

II.

A QUEL AGE LES ENFANTS DOIVENT-ILS COMMENCER A ÉCRIRE?

Il convient que l'écriture et la lecture, qui se prêtent d'ailleurs un mutuel appui, marchent de front: si elles sont enseignées simultanément, les progrès des élèves sont toujours plus facilement et plus sûrement obtenus. On sait que la variété dans les exercices ne plaît pas seulement aux enfants; mais qu'elle leur fait aimer le travail, l'étude, et même l'école.

De plus, l'expérience prouve que les classes où règnent la meilleure discipline, l'émulation la plus salutaire, sont celles où l'on exerce les élèves à la lecture, à l'écriture et au calcul dès le premier jour de leur entrée à l'école.

Certains instituteurs trouveront peut-être que la chose n'est pas possible; elle l'est cependant: montrer à un enfant, en l'intéressant, ce qui est toujours avantageux, de quelle main il doit tenir le crayon ou la plume; lui indiquer une lettre, la lui nommer, et la lui faire nommer à son tour; le faire compter une première fois jusqu'à dix, ou seulement jusqu'à cinq, ayant sous les yeux des objets capables de frapper ses sens, et par conséquent de parler à son intelligence non encore développée, n'est-ce pas donner à cet enfant une bonne leçon de lecture, d'écriture et de calcul? Tout maître doit pouvoir trouver parmi ses élèves avancés des imitateurs capables de le seconder dans ses leçons aux commençants.

D'un autre côté, il importe aussi de ne pas perdre de vue que l'écriture est une affaire de temps, une affaire d'habitude, et chacun sait que les habitudes ne se prennent toutes que lentement. Ce n'est pas en un jour que le jeune garçon, même le plus adroit, apprend à conduire sûrement son crayon ou sa plume; ce n'est pas en un jour que la jeune fille, fut-elle très-intelligente, parvient à manier habilement son aiguille; comme ce n'est pas non plus en un jour, en un mois, ni même en quelques années que le jeune maître le plus dévoué acquiert l'art si difficile d'enseigner, et l'art plus important encore d'élever la jeunesse.

Ainsi, pour les divers motifs que je viens d'énoncer, il convient de faire écrire les enfants vers l'âge de cinq ou six ans, et plus tôt si leur santé et le matériel de l'école le permettent. La chose est d'autant plus possible, dans toute école primaire, qu'on voit dans certaines classes, même dans des salles d'asile, des enfants de cet âge écrire d'une manière remarquable; de plus, copier des phrases sans faute, et faire déjà de petits devoirs fort propres.

Mais pour obtenir de pareils résultats, il faut que les enfants soient bien guidés et surveillés attentivement, surtout sous le rapport de la position du corps, qui doit être naturelle, partant commode; car une fautive position qui les gênerait ou les fatiguerait, pourrait, étant répétée, arrêter leur développement physique, et compromettre même leur santé. Si donc les jeunes élèves ne peuvent être surveillés constamment par le maître (la chose n'est pas possible, puisqu'il doit son temps à tous), il est nécessaire qu'ils le soient du moins par un élève avancé, pris à tour de rôle parmi les plus habiles; car il ne convient pas, dans le commencement, qu'ils travaillent seuls, abandonnés à eux-mêmes. Il n'est pas raisonnable non plus qu'ils n'aient pour modèle que leur propre travail, nécessairement très-impair: ils doivent, à chaque leçon avoir sous les yeux et à leur portée, un modèle spécial ou un tracé sur le tableau noir, capable, par la hauteur des lettres, d'attirer et de fixer leur attention, l'élément si essentiel de tous progrès dans l'instruction.

Il faut, de plus, que les commençants soient dirigés par des principes et des exercices qui s'adressent autant à la main qu'à l'esprit, l'écriture ne pouvant être pour eux, à leur âge surtout, qu'un art d'imitation.

Dans certaines écoles, surtout dans beaucoup de salles d'asile, on a peint en noir sur les murs l'alphabet de l'écriture cursive, et les jeunes enfants, à qui il sert ordinairement de premier et d'unique modèle, en exécutent les lettres dans l'ordre qu'il les présente c'est-à-dire l'ordre si peu convenable du dictionnaire. Les exercices difficiles et les leçons inintelligibles qu'on offre aux commençants cette marche, aussi peu intéressante que peu naturelle, ne sauraient évidemment être favorables ni à la culture de la main dont le mécanisme a tant besoin d'être exercé d'une manière méthodique, ni à l'exécution graphique à laquelle se façonne toujours très-difficilement une main non bien préparée, ni au développement des facultés intellectuelles, point cependant de la plus haute importance; car, que peuvent donner des exercices, même fréquemment et longtemps répétés, si les élèves n'ont pas la facilité de les reproduire, ainsi que des leçons, même bien expliquées, s'ils n'ont pas l'intelligence de les comprendre.

TARLET.

Conférences sur l'écriture.

(A continuer.)

Dictées Homonymiques.

- BRIGAND, n. m., voleur de grands chemins et à main armée.
 BRIGANT, participe pr. du verbe *briguer*, tâcher d'obtenir quelque chose par cabale; rechercher avec ardeur.
 BROCARD, n. m., moquerie, raillerie piquante.
 BROCAUT, n. m., étoffe de soie brochée d'or ou d'argent.
 BROQUART, n. m., bête fauve d'un an.

APPLICATION.

(Gutenberg d'après BOULENGER).

Vers le milieu du quinzième siècle, les riches possesseurs de manuscrits avaient entendu parler vaguement d'un certain Gutenberg de Mayence, qui, ne *brigant* que l'honneur d'être utile à ses semblables, consommait le peu de fortune que lui avaient laissée ses parents, et passait le meilleur de son temps à tracer des lettres sur des ais, à les tailler ensuite en relief avec une régularité, une précision minutieuse; et comme ils étaient loin de présenter l'utilité de ce fastidieux travail, et qu'ils préféraient étaler leurs riches *brocards* de soie et d'or au milieu des salons, on poursuivait quelque *brocart* dans les taillis, vous les eussiez entendus accabler de leurs *brocards* le pauvre artisan. « Les livres de Gutenberg, disaient-ils, seront bons tout au plus pour des gens frappés de cécité, et le coût de la main-d'œuvre en deviendra, quoi qu'il dise, si considérable que personne ne voudra les payer la somme qu'ils auront coûté, à moins que les acheteurs ne soient des *brigands* faisant métier de dévaliser les passants. » Quelques années après, ce même ouvrier dont ces riches propriétaires de manuscrits s'étaient ri dans l'origine, imprimait son premier livre, et dotait l'industrie d'un art qui devait populariser la science, et changer, en moins d'un siècle, les destinées de l'univers.

Exercices de Grammaire.

Syntaxe des temps composés avec avoir.

(Suite de la précédente.)

DICTÉE.—M. Hébrard, dont l'excellent cœur était déjà entraîné par la généreuse impulsion de son premier mouvement, jeta les

yeux sur l'inconnu qui venait adresser à sa confiance ce singulier appel. "Monsieur, dit-il, après un examen de quelques secondes qui fut tout en faveur de la physionomie ouverte et loyale du sous-officier, je n'hésiterais pas à vous prêter la somme nécessaire pour sortir de la situation grave où votre imprudence vous a placé; mais vous n'ignorez pas que notre superflu, à nous ministres de la religion, appartient aux pauvres; or, si je vous prête les dix écus que vous demandez et qu'ils ne soient pas rendus, ce sont les pauvres qui auront été frustrés par ma faute." Mais quelques nouvelles protestations du sous-officier suffirent pour déterminer l'excellent prête, et le jeune militaire, après avoir reçu les pièces d'argent qui devaient lui épargner une condamnation honteuse, quitta la maison curiale en bénissant son bienfaiteur.

M. le curé Hébrard avait depuis longtemps oublié cette entrevue et le prêt quelque peu aventuré qui en avait été la suite, lorsqu'un jour de la semaine dernière, il reçut une lettre de Crimée contenant un mandat de 30 francs. L'ex-sergent-major, récemment nommé officier sous les murs de Sébastopol, avait voulu, à la veille d'une rencontre avec les Russes, acquitter à la fois la dette de son cœur et sa dette d'argent. "C'est à vous, monsieur le curé, écrivait-il avec un profond sentiment de gratitude, que je dois mon épaulement. Au lieu de l'obtenir, que serait-il advenu de moi si je n'avais un jour rencontré sur ma route un homme de Dieu pour me tendre la main et me sauver l'honneur!..." — (*L'Aigle des Cévennes*).

Exercices.

Y a-t-il dans cette dictée des verbes qui soient aux temps composés avec avoir?—Oui. *A placé, avoir reçu, avait oublié, avait été, avait voulu, avait rencontré.*

Comment s'écrit *placé*, dans votre imprudence vous a placé? et pourquoi?—Il s'écrit par *cé*, parce qu'il se rapporte à vous, singulier et masculin, comme représentant le jeune sous-officier.

Si le prête s'adressait à plusieurs sous-officiers, comment l'écrirait-on?—On mettrait: *votre imprudence vous a placés.*

Si l'on s'adressait à plusieurs femmes?—*Voire imprudence vous a placées.*

Comment est écrit *reçu* dans *après avoir reçu les pièces d'argent* et pourquoi?—*Reçu* est invariable, parce que le complément direct suit le verbe.

La phrase pourrait-elle être arrangée de telle sorte que *reçu* devint variable?—Oui, il faudrait que le complément direct précédât le verbe *avoir*; par exemple de cette manière: le curé donna les pièces d'argent au sous-officier, qui, après *les avoir reçues*...

Comment est écrit le mot *oublié* dans la phrase: M. le curé... *avait oublié* cette entrevue... et pourquoi?—*Oublié* est écrit à la forme invariable, parce que le complément est placé après.

Faites-le entrer dans une phrase où il soit variable.—Cette entrevue, M. le curé *l'avait oubliée* depuis longtemps.

Expliquez cette nouvelle orthographe.—*Oubliée* est ici au singulier féminin, parce qu'il se rapporte au pronom *la* (se rapportant à entrevue), placé devant le verbe avoir.

Comment est écrit *voulu* dans *avait voulu acquitter la dette de son cœur*?—*Voulu* est à la forme invariable, parce que le complément de *avait voulu* (savoir le verbe *acquitter*) est placé après lui.

S'il y avait: La dette *qu'il avait voulu* acquitter, faudrait-il faire accorder *voulu* avec *que* (se rapportant à *dette*)?—Non, parce que ce mot n'est pas complément de *voulu*, mais de *acquitter*; il avait voulu *acquitter laquelle dette*.

Comment est écrit *rencontré* dans *si je n'avais rencontré*?—*Rencontré* est à la forme invariable, parce que le complément *un homme de Dieu* vient après lui.

Dans la phrase: *L'homme de Dieu que j'ai rencontré*, ce mot est-il encore à la forme invariable?—Non, il est ici au singulier masculin, parce qu'il s'accorde avec *que*, se rapportant à *homme de Dieu*.

Comment prouvez-vous qu'il est au singulier masculin et non pas à la forme invariable?—Parce que si l'on mettait des noms d'un autre genre ou d'un autre nombre, il varierait aussitôt.

Donnez des exemples.—Les hommes de Dieu *que j'ai rencontrés*, la sainte femme *que j'ai rencontrée*, les saintes femmes *que j'ai rencontrées*.

S'il y avait: Cet homme de Dieu *m'a tendu* la main et *m'a sauvé* l'honneur, faudrait-il mettre *tendu* et *sauvé* au féminin, en supposant que ce fût une femme qui parlât, et que *me* fût du féminin?—Non, parce que *me* est ici pour *à moi*: c'est un complément indirect, qui n'influe pas sur l'orthographe du temps composé.

Comment faudrait-il que la phrase fût tournée pour que ces mots devinssent variables?—La main, il *me l'a tendue*, l'honneur, il *me l'a sauvé*.

Comment *sauvé*, qui est écrit ici comme s'il était invariable, ne l'est-il pas?—C'est qu'il est ici au masculin singulier, à cause de *le se* rapportant à *honneur*. Mais s'il y avait à la place d'*honneur* un nom féminin comme *la réputation*, il faudrait mettre *il me l'a sauvée*.

Composition grammaticale.

Mettez en français correct, dans la dictée suivante, les temps composés des verbes qui sont indiqués seulement par leurs infinitifs, et rendez compte de l'orthographe des mots substitués.

M. de La Baume, président de la cour impériale de Nîmes et de la Société d'agriculture du Gard, ayant *lu* dans le *Journal d'agriculture pratique* un article *intituler*: *De la valeur relative de quelques engrais*, dans lequel le fumier de ferme, le fumier normal est brutalement *renverser* de son trône, ne doutait pas que quelque vigoureux athlète ne prit en main la cause du vieux fumier, et ne l'eût biontôt *venger* des attaques d'un agriculteur belge. Mais ce vengeur d'une si juste cause ne s'étant pas encore *présenter*, le magistrat-agriculteur est *venir*, dans le journal qui avait *accueillir* les accusations *porter* contre le fumier de ferme, protester contre l'injustice de ces accusations avec une vigueur qui plaira fort à quiconque a *garder* le souvenir des nombreuses duperies qu'avaient *organiser* à Paris, il y a environ trois ans, les gens qui ont *vendre* en fioles et en sacs de papier les engrais *prétendre* merveilleux qu'on a enfin *mépriser* comme cela était convenable.

CORRIGÉ.—M. de Labaume, président de la cour impériale de Nîmes et de la Société d'agriculture du Gard, ayant *lu* dans le *Journal d'agriculture pratique* un article *intitulé*: *De la valeur relative de quelques engrais*, dans lequel le fumier de ferme, le fumier normal est brutalement *renversé* de son trône, ne doutait pas que quelque vigoureux athlète ne prit en main la cause du vieux fumier, et ne l'eût biontôt *vengé* (ou *vengée*) des attaques d'un agriculteur belge. Mais ce vengeur d'une si juste cause ne s'étant pas encore *présenté*, le magistrat agriculteur est *venu*, dans le journal qui avait *accueilli* les accusations *portées* contre le fumier de ferme, protester contre l'injustice de ces accusations avec une vigueur qui plaira fort à quiconque a *gardé* le souvenir des nombreuses duperies qu'avaient *organisées* à Paris, il y a environ trois ans, les gens qui ont *vendu* en fioles et en sacs de papier, les engrais *prétendus* merveilleux qu'on a enfin *méprisés*, comme il était convenable.

Compte rendu de l'orthographe des mots changés.

Ayant lu.—*Lu* est mis à la forme invariable, parce que ses compléments le suivent.

Intitulé est au masculin singulier, parce qu'il se rapporte à *article*.

Était renversé.—*Renversé* est au masculin singulier, parce qu'il se rapporte à *fumier*.

L'eût vengé.—*Vengé* est au masculin singulier, parce qu'il s'accorde avec *le*, représentant *fumier*, qui se trouve placé devant le verbe *avoir*.—On pourrait aussi mettre le féminin *vengée* en rapportant le pronom *la* à la *cause*. Cette tournure semble moins naturelle; toutefois elle est indiquée par la phrase suivante: *le vengeur de cette cause*.

S'étant présenté.—*Présenté* est au singulier masculin, comme se rapportant à *le* qui représente *vengeur*.

Est venu.—*Venu* est au singulier masculin, parce qu'il se rapporte à *magistrat*.

Avait accueilli.—*Accueilli* est à la forme invariable, parce que son complément vient après lui.

Portées est au féminin pluriel, parce qu'il se rapporte à *accusations*.

A gardé.—*Gardé* est à la forme invariable, parce que son complément vient après lui.

Qu'avaient organisées.—*Organisées* est au féminin pluriel, parce qu'il se rapporte à *que*, complément direct d'*avoir*, placé devant lui, et rappelant les *duperies*.

Ont vendu.—*Vendu* est à la forme invariable, parce que ses compléments viennent après lui.

Prétendus est au masculin pluriel, parce qu'il se rapporte à *engrais*.

Que l'on a méprisés.—*Méprisés* est au masculin pluriel, parce qu'il se rapporte à *que*, placé devant *avoir*, et rappelant les *engrais*.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Une personne a vendu du blé, savoir : $24\frac{1}{2}$ minots à \$15.6 cts. le minot, et $37\frac{1}{2}$ minots à \$1.96 cts. Elle a acheté 24 minots de pois à 80 cts. le minot. Avec l'argent qui lui reste, elle veut acheter du drap, qui coûte \$3.50 cts. la verge. On demande combien elle pourra acheter de verges de drap ?

II. Un marchand a acheté plusieurs pièces de drap à raison de \$12 pour $17\frac{1}{2}$ verges. Il les a revendues à raison de \$98 $\frac{1}{2}$ pour $32\frac{1}{2}$ verges, et il a gagné \$311.52 cts. sur son marché. On demande combien il avait de verges de drap ?

PROBLÈME D'ALGÈBRE.

Résoudre l'équation $2x^2 + 3x - \sqrt{2x^2 + 2x + 9} - 3 = 0$

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE.

I. Trouver la surface d'une calotte sphérique, dont la hauteur est de 3,75 pouces et dont la largeur est de 9,35 pouces ?

II. On donne deux cercles égaux, dont la plus courte distance mesurée sur la ligne qui joint les centres est de 9 pouces. Une seconde ligne parallèle à la première, mais distante de 6 pouces de celle-ci, comprend 13 pouces entre les deux points des circonférences qu'elle touche. Trouver le rayon de ces cercles ?

SOLUTION DU PROBLÈME D'ALGÈBRE DE L'AVANT-DERNIÈRE LIVRAISON.

Nous chercherons la solution du problème d'une manière générale, puis nous en ferons l'application pour le problème en question.

Soit x , le nombre de coups sonnés par chaque horloge,
 r , le retard de la seconde horloge sur la première,
 a_2 , l'intervalle entre les coups de la seconde,
 a_1 , l'intervalle entre les coups de la première,
 h , le nombre de coups entendus.

Nous supposons $a_1 - a_2 = 1$.

Le nombre de coups sonnés sera $2x$, et le nombre de coups entendus h , sera $2x$ moins le nombre de coups doubles qui auront eu lieu. Ce nombre est exprimé, comme il est facile de le vérifier,

par le plus grand diviseur juste de $\frac{x-b}{a_2}$, b désignant $r - a$ lorsqu'on a $r > a$, ou simplement r , lorsqu'on a $r = a$ et $r < a$; on a donc

$$2x - c \frac{x-b}{a_2} = h$$

$$x = \frac{a_2 h - b}{2a_2 - 1}$$

En remplaçant les lettres par leurs valeurs,

on obtient $a = \frac{3 + 19 - 2}{6 - 1} = 11$

SOLUTION DU PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE DE L'AVANT-DERNIÈRE LIVRAISON.

Le vase dont on cherche la capacité est un tronc de cône, dont le volume est exprimé par la formule $V = \frac{1}{3} \pi H (R^2 + r^2 + Rr)$. Soit $4x$ la hauteur du vase, alors le rayon de sa base sera x et celui de l'ouverture sera $\frac{2x}{\sqrt{5}}$,—on l'obtient en cherchant le rayon d'un cercle dont la surface serait les $\frac{1}{5}$ de celle de la base. En remplaçant les lettres par leur valeur, on obtient

$$231 = \frac{1}{3} \times 3,1416 \times 4x \left(x^2 + \frac{4x^2}{5} + \frac{4x^2}{\sqrt{5}} \right)$$

$$= \frac{1}{3} \times 3,1416 \times 4x^2 \left(\frac{9 + 2\sqrt{5}}{5} \right)$$

D'où $x = \sqrt[3]{\frac{15 \times 231}{3,1416 \times 4 \times 13,47214}} = 2,735356$

Et $4x = 10,941424$.

A. LAMY.

AVIS OFFICIELS.



INSPECTEUR D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, le 16 du mois d'octobre dernier, nommer M. Thomas Tremblay, instituteur, de la Grande-Rivière, Gaspé, inspecteur d'école, en remplacement de M. Auguste Bécharé.

Le district d'inspection de M. Tremblay comprend tout le comté de Gaspé moins les îles de la Magdeleine.

ÉRECTIONS ET SÉPARATIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 2 d'octobre dernier :

1o. Ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de St. Liboire, dans le comté de Bagot, comprenant un territoire de deux lieues de profondeur sur une lieue et demie de front et bornée comme suit : Au nord, par Ste. Rosalie et St. Simon ; au sud, par St. Dominique et le township de Milton ; au nord-ouest, par St. Dominique et Ste. Rosalie, et, au sud-est, par le township d'Upton.

2o. Ériger South-Winslow, dans le comté de Compton, en municipalité scolaire, s'étendant depuis la rivière Felton, au nord, et ayant, sur tous les autres côtés, les mêmes limites que le township de Winslow.

3o. Le 19 du mois dernier, ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de St. Médard, dans le comté d'Arthabaska, comprenant les cinq premiers rangs du township de Warwick et le premier rang de celui de Tingwick et borné comme suit : Au nord-est, par le township d'Arthabaska ; au sud-est par la ligne qui sépare le premier rang de Tingwick du second rang ; au sud-ouest, par le township de Kingsley, et, au nord-ouest, par la ligne qui sépare le cinquième rang du sixième rang du township de Warwicks.

4o. Ordonner que la municipalité scolaire de Wickham, dans le comté de Drummond, comprenne à l'avenir, tout le township de Wickham.

5o. Ordonner que la municipalité scolaire de St. Frédéric, dans le comté de Drummond, comprenne, à l'avenir, le township de Wendover, à l'exception des 13e et 14e rangs qui font partie de la nouvelle municipalité scolaire de St. Léonard ; le township de Simpson, à l'exception des 11e et 12e rangs qui font partie de la nouvelle municipalité scolaire de Ste. Clotilde, et les 1er, 2e, 3e, 4e, et 5e rangs du township de Grantham.

Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 9 de ce mois :

Séparer en deux la municipalité scolaire de St. Sylvestre, dans le comté de Lotbinière, appelant l'une St. Sylvestre-Nord et l'autre St. Sylvestre-Sud et donnant à chacune les limites suivantes ; savoir :

St. Sylvestre-Nord comprenant la concession d'Armagh, toute la partie du chemin-Craig situé au nord de la terre de Louis Demers, inclusivement, jusqu'au pont de La Fourchette, ainsi que les concessions connues sous les noms de : La Châte, St. Charles, St. David, Belfast, St. Joseph, St. Jean, St. Martin et St. Patrice.

St. Sylvestre-Sud comprenant la concession de St. André, la partie du chemin-Craig qui se trouve depuis la terre du dit Louis Demers, exclusivement, jusqu'à la ligne de Leeds, le chemin de Ste. Marie, ainsi que les concessions connues sous les noms de : St. Pierre et de St. Paul, St. Frédéric, Ste. Catherine, Ste. Marguerite, Fermanagh, Killarney et le chemin dit du Moulin.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 28 du mois de septembre dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Lévis.—St. Nicolas : M. Louis Dubois.

Le 2 d'octobre dernier :

Comté de Wolfe.—St. Gabriel de Stratford : MM. Michel Hébert, George St. Paire, Eucher Arcand, Rémond Côté et Eusèbe Brodeur.

Comté de Témiscouata.—Rivière du Loup : MM. George Michaud et Abondance alias Bonté Gagnon.

Comté de Bagot.—St. Liboire : MM. Médard Desmarais, André Vandandaigue, Toussaint Lamoureux, père, François Houle et Joseph Fontaine.

Comté de Compton.—South-Winslow : MM. Alexander McLeod, Henry Layfield, Colin Noble, John McIver et Thomas Lannard, Ecuyer.

Le 12 du même mois :

Comté de Gaspé.—York et Haldimand: M. Edward Suddard.

Le 14 du même mois :

Comté de Saguenay.—Tadoussac: Joseph Radford, Ecuyer, MM. Joseph Chamberland, François Merin, François Duchêne et Narcisse Simard.

Le 19 du même mois :

Comté de Lévis.—Village d'Etchemin: MM. F. X. Guay, Jacques Labrie, Narcisse Cantin, Benjamin Demers et John Stanton.

Comté d'Arthabaska.—St. Albert: MM. Narcisse Gélinaz, Narcisse Marcotte, Guillaume Monpas et Jean Bte. Bergeron.

Ste. Eulalie: MM. Thomas Martin, Joseph Dupont, Emmanuel Déco-teau, Téléphore Martin et David Bourbeau.

St. Vincent: MM. Hector Leber, David Ploode, Jean Bte. Dionne, Hilaire Doucet et Joseph Paquin.

Comtés de Drummond et d'Arthabaska.—St. Léonard: MM. Bénoni Vigneau, Jean Béliveau, Pierre Hébert, Cléophas Doucet et Onésime Benoit.

Ste. Clotilde: MM. Olivier Gélinaz, Gonzague Hébert, Joseph Landry, Augustin Dubuc et Antoine Lambert.

Comté de Gaspé.—Baie Sud de Gaspé: Révérend François de la Mare, John Eden, Ecuyer, Nicolas Dumaresq, Ecuyer, et M. Joseph Eden.

Comté de Châteauguay.—Bugot: M. André Bouchard.

Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 4 du courant, approuver les nominations suivantes :

Comté d'Arthabaska.—St. Albert: Louis J. Héroux, Ecuyer.

Comté de Montmorency.—Laval: Messire Hyacinthe Gagnon, Ptre.

Le 8 du courant :

Comté de Terrebonne.—Côte-Nord de Ste. Thérèse: MM. Alexis Dubois et Magloire Desjardins.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.

M. James Barnard, Mlles Agnès Barnard et M. L. Eliza Rivard, ont, le 3 de Septembre dernier, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les académies.

MM. Joseph Yerville, Michel McKerty et Mlle Alix Desormiers, ont, le même jour, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Mlles Mathilde Bellefleur, Eléonore Beauchêne, Ovide Duguay, Caroline Hébert, Marie Landry, Emilie Lambert, Zoé Martel et Odile Tourigny ont obtenu, le même jour, des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. N. DESILETS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

M. Bernard Edward McIver et Mlle Mary Lawless ont, le 21 d'octobre dernier, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

JOHN B. WOODS,
Secrétaire.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. Jules Marcou de Boston: "Geology of North America, etc." et 32 brochures sur la Géologie.

De M. G. W. Lawler, Principal de l'Académie Protestante de Trois-Rivières: The Press and the Public Service, 1 vol.

De MM. Swan, Brewer et Tileston, de Boston: Manual of Agriculture for the School, etc., 1 vol.

A Hand-Book of Classical Geography, etc., 1 vol.

INSTITUTIONS DISPONIBLES.

M. Léon de Montier, instituteur et Bachelier-ès-Lettres, natif de France, dernièrement employé à enseigner dans l'état de la Virginie, M. de Montier se chargerait d'enseigner l'anglais et le français, ou de donner des cours de littérature à domicile. S'adresser au bureau de l'Education.

M. A. Bednawski, professeur de langues. Adresse: Rue Craig, 122, Montréal.

M. Charles Henri Jourdan, natif de France, muni de bonnes recommandations et d'un brevet de l'Académie Française. M. Jourdan peut enseigner les Mathématiques, la Chimie, etc. Adresse: Rue Visitation, 60, Montréal.

Un Bachelier-ès-Lettres de l'Université de France, porteur d'excellents certificats, acceptera une situation dans une institution anglaise ou française comme professeur. S'adresser personnellement à l'Hon. Surintendant de l'Education.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS CANADA), NOVEMBRE 1861.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes en Amérique.

Des changements importants dans le personnel de la haute direction de ces écoles viennent d'avoir lieu, et en même temps que nous en informons nos lecteurs, nous sommes heureux de pouvoir leur offrir un petit tableau statistique des établissements fondés sur ce continent, par cet ordre justement célèbre.

Le Frère Facile, qui était depuis un bon nombre d'années Provincial d'Amérique, vient d'être nommé l'un des assistants du Supérieur Général à Paris. Le Frère Turibe, supérieur des écoles de Montréal, vient d'être placé à la tête de celles de toute l'Amérique, et il se rend à New-York, dont la maison devient la maison-mère et le noviciat des Etats-Unis. Jusqu'ici, la maison de Montréal avait joui de cette prérogative pour toute l'Amérique. Désormais elle n'aura qu'un noviciat destiné au Canada seulement. Le Frère Herménégilde remplace le Frère Turibe à Montréal. Ces trois Frères ont rendu à l'instruction publique des services inappréciables, et il serait injuste de ne pas conserver leurs noms parmi ceux des bienfiteurs de notre pays.

Le Frère Facile (Benoît Rabut), né à Tanare, département du Rhône, arriva à Montréal, le 9 décembre 1848. Doué d'une rare aptitude administrative, homme d'une intelligence supérieure et d'une activité remarquable, il laisse à son départ de vives sympathies et des regrets non moins vifs dans toute l'Amérique du Nord, que depuis plusieurs années il parcourait sans cesse, fondant, dirigeant et améliorant de nombreuses maisons d'éducation. Sa promotion au second poste de l'ordre montre combien ses services ont été appréciés.

Le Frère Turibe (Cyprien Pommier), né à Montélimar, département de la Drôme, venu en Canada en 1850, a dirigé depuis quelque temps les écoles de la cité de Montréal, avec un succès qu'atteste suffisamment le nombre considérable de leurs élèves. Le Frère Herménégilde (Jean Chatel), né à Gannat, dans le département de l'Allier, venu en Canada en 1853, a été successivement placé à la tête de la maison de Québec et du Collège industriel de Notre-Dame-de-Lévis. Ces deux Frères, pleins de zèle et de talent, sont dans toute la force de l'âge et peuvent rendre de grands services dans les postes importants qui leur sont confiés.

Le développement qu'a pris l'œuvre des Ecoles Chrétiennes en Amérique, paraît bien remarquable en jetant un coup-d'œil sur le tableau suivant, et en songeant surtout que les premiers Frères sont venus ici il n'y a pas encore vingt-cinq ans.

Le Séminaire de St. Sulpice fit les frais de l'émigration de cette première colonie, l'installa d'une manière tout-à-fait convenable, et en a été depuis le principal soutien. Le noviciat de la rue Côté, qui est un des plus jolis édifices de la ville, et la plupart des maisons d'école dans lesquelles les frères enseignent, sont dus à la libéralité du séminaire. Les premiers pionniers de l'ordre arrivèrent à Montréal, le 7 novembre 1837. C'étaient les Frères : Aidant (Louis Roblot), né à Talmai, département de la Côte d'Or, qui fut le premier Supérieur en Amérique; Adelbertus (Pierre Louis Lessage), né à Putenaye, département de l'Eure; Rombaud (Jean Constant), né à St. Laurent de la Roche, département du Jura, et Euverte (Pierre Louis Demarquay), né à Longueval, département de la Somme.

La maison de Baltimore fut fondée en novembre 1845; celle de New-York en juillet 1848. Les premiers Frères qui y ont enseigné étaient aussi natis de France.

Les Frères comptent aujourd'hui dans leurs rangs de nombreux représentants de toutes les nationalités qui peuplent l'Amérique, des Franco-Canadiens, des Anglo-Américains, des Irlandais, des Belges, des Allemands; mais ce sera un nouveau sujet de gloire pour la France, d'avoir envoyé les premiers Frères en Amérique, et pour le Canada-Français de les avoir reçus.

On voit par le tableau qu'il y a aujourd'hui dans l'Amérique du Nord 442 Frères et novices enseignant dans 78 écoles à 24,532 enfants.

STATISTIQUE des Frères des Ecoles Chrétiennes de l'Amérique du Nord, pour l'année 1861.

CANADA.			
Communautés.	Ecoles.	Classes.	Élèves.
Montréal.....	6	30	3500
Québec.....	4	22	2150
Trois-Rivières.....	1	5	256
Sorel.....	1	4	210
St. Marie de Beauce.....	1	3	120
St. Thomas (Montmagny).....	1	3	210
L'Islet.....	1	2	100
Yamachiche.....	1	3	125
Beauharnais.....	1	4	340
Les Deux-Montagnes.....	1	1	36
Toronto.....	4	9	760
Kingston.....	2	5	330
Total en Canada.....	24	91	8367

PROVINCES ANGLAISES DU GOLFE.			
Communautés.	Ecole.	Classes.	Élèves.
Cap-Breton, Arichat.....	1	3	200

ETATS-UNIS.			
Communautés.	Ecoles.	Classes.	Élèves.
New-York.....	11	48	5190
Philadelphie.....	3	14	1850
Baltimore.....	6	17	1500
Ellicott's Mills.....	1	4	125
Albany.....	3	7	720
Troy.....	3	9	600
Utica.....	1	4	420
Rochester.....	3	7	600
Buffalo.....	2	5	410
Chicago.....	1	3	300
Détroit.....	4	12	960
St. Louis.....	5	19	1450
Carondelet.....	1	1	80
Cincinnati.....	1	2	200
Nouvelle-Orléans.....	4	12	830
Galveston.....	1	3	120
St. Augustine.....	2	4	200
Santa-Fé.....	1	4	330
Total.....	53	165	15965

Canada.....	117 Frères employés.....	24 Novices.....	441
Province du golfe et Etats-Unis.....	251	do.....	50
Total.....	368	do.....	301
			74
			442

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'Ecole pour les années 1859 et 1860.

Extrait du rapport de M. BÉCHARD pour l'année 1859.

J'ai l'honneur de vous faire mon premier rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année 1859.

Je n'hésite pas à dire que, sous tous les rapports, ce district est un de ceux qui présentent les plus grandes difficultés. Le bord, son circuit, de près de 80 lieues, est loin d'offrir au voyageur des voies de communication faciles; le tiers de cette étendue n'offre même de chemins d'aucune espèce, et celui qui est obligé d'aller par terre de la Rivière-au-Renard au Cap-Chat, n'a d'autre voie à suivre que le bord du rivage, ayant en certains endroits sept ou huit lieues à parcourir sans aucune habitation. Armé d'un bâton et portant sur ses épaules le sac de voyage, l'inspecteur en tournée marche sur des cailloux ronds et tendus glissants par les algues limoneuses que la mer y dépose. Plus loin il quitte les cailloux sur lesquels il a failli plusieurs fois se rompre les membres; mais c'est pour cheminer péniblement et lentement sur un sable mouvant dans lequel il enfonce jusqu'à la cheville. Puis, quand la fatigue fait ruiseler la sueur sur son front, il lui faut traverser, quelquefois à Peau jusqu'à la ceinture, quelqu'un des nombreux tributaires du Grand Fleuve. Il n'y a pas à hésiter; il faut qu'il se hâte; car le soleil baisse à l'horizon et il a encore plusieurs lieues à faire pour attendre la pauvre cabane du pêcheur, où il compte trouver un gîte. Souvent même il n'a point cette ressource; il lui faut se coucher blotti sous le tronc d'un arbre, ayant sa sacoche pour tout oreiller et, pour toute consolation avant de s'endormir, la prière du soir que chantent les oiseaux. Heureux quand le bruit des arbres que le vent déracine avec fracas, ou la voix plaintive et lugubre du huard ne viennent point trop souvent interrompre son sommeil.

Dans l'autre partie de mon district d'inspection, il y a bien un chemin, dû à la munificence du gouvernement, mais tellement interrompu par des rivières, des bras de rivière et des montagnes, qu'en certains temps de l'année, il n'y a d'autre moyen de voyager qu'à pied. Mais ces difficultés, compensées en grande partie par les beautés naturelles que la main du Créateur a semées avec profusion sur notre péninsule Gaspésienne, ne sont rien en comparaison des obstacles que je rencontre presque partout parmi les populations elles-mêmes. Je lis dans le dernier rapport de M. l'inspecteur

Bourgeois : « On ne voit plus de ces hommes ignobles, que l'on a si bien qualifiés du nom d'éteignoirs, courir les paroisses pour faire appel aux préjugés et se rendre populaires en prêchant l'ignorance, et en enseignant aux contribuables à se quereller afin de priver leurs enfants des bienfaits de l'éducation. » Si l'espèce de ces *hommes ignobles* est heureusement perdue dans les autres parties du Canada, il s'en trouve malheureusement encore quelques uns dans mon district. Je comprends que des hommes qui n'ont pas eux-mêmes reçu les bienfaits de l'éducation, qu'une population opposée par tradition à toute espèce de taxe, comme le sont les Irlandais et les Acadiens, confondent la taxe des écoles avec les autres taxes et s'opposent à son prélèvement. Mais ce que je ne conçois pas, c'est que des hommes, qui ont eu l'avantage de recevoir une éducation soignée, s'appliquent, pour un vil intérêt, à exciter et à fortifier les répugnances populaires.

On dit néanmoins que l'on veut des écoles, mais qu'on ne veut pas être obligé par la loi à payer pour faire instruire ses enfants. Puis, volontairement et sans être forcé, on ne fait rien ; les progrès sont nuls ; les écoles sont presque toutes fermées, et, loin de marcher de progrès en progrès comme on le fait dans toutes les autres parties du pays, nous rétrogradons visiblement. Avec le système volontaire, les frais d'école retombent toujours sur les mêmes personnes, dont la générosité et la patience sont à bout et avec raison.

Voilà, pour cette partie du pays, le principal obstacle, qu'il faut détruire de suite si l'on veut sortir de l'état arriéré où l'on se trouve aujourd'hui. Tous les emplois lucratifs, depuis celui de simple bailli jusqu'au plus élevé, sont entre les mains d'étrangers, sauf quelques exceptions excessivement rares. Il n'y a pas une seule école, dans toute l'étendue du vaste comté de Gaspé, qui soit tenue par un enfant de la Côte !

Intimement convaincu donc de l'opportunité, de la nécessité absolue d'établir la cotisation dans mon district d'inspection, je me suis mis à l'œuvre, sinon avec habileté, au moins avec toute l'aide et l'énergie possibles. J'avoue qu'en présence d'une opposition aussi acharnée, de tant de clameurs et de menaces, j'ai senti quelquefois mon courage sur le point de faillir.

Tout l'été dernier a été consacré à visiter, pour la première fois, les municipalités placées sous ma surveillance, et partout j'ai essayé de préparer, d'accoutumer petit à petit les esprits à l'idée si peu populaire de cotisation parmi les natifs, et de *school tax* parmi les Irlandais. J'ai rencontré de l'opposition partout, sauf une seule municipalité, que je suis heureux de nommer ici : la Grande-Rivière. Dans quelques endroits, j'ai reçu des insultes, et dans d'autres, sans l'intervention généreuse de quelques personnes, on semblait décidé à me faire un bien mauvais parti. On croyait qu'en se débarrassant de l'inspecteur on abolissait du même coup la loi des écoles. En général, l'impopularité, la haine et les déboites de toutes sortes semblent être l'appanage méritable de celui qui a pour mission de faire progresser l'éducation sur cette Côte.

Je suis heureux de pouvoir ajouter à ce triste tableau des couleurs moins sombres ; car il en a été ici comme partout ailleurs dans les plus mauvais jours de la loi des écoles, et Gaspé a, lui aussi, fourni son nombre d'hommes généreux et dévoués, qui n'ont pas craint de faire digne au torrent des préjugés-éteignoirs et anti-nationaux, au risque même de perdre quelques avantages matériels et de devenir très-impopulaires. Au premier rang viennent les missionnaires, qui, ici comme partout, se mettent à la tête des entreprises qui intéressent la religion et la patrie. Qu'il me soit permis d'offrir mes plus sincères remerciements à ces agents du véritable progrès, ainsi qu'au Révérend M. Ker, ministre, pour l'appui moral qu'ils m'ont toujours prêté avec tant de bienveillance et de générosité. Ce sera pour moi un bien vif plaisir de vous donner, dans l'examen détaillé qui suit, les noms de quelques autres personnes anxieuses qu'ils se grandement reconnaissant.

J'ai le ferme espoir que, dans mon prochain rapport annuel, je pourrai vous annoncer l'heureuse nouvelle que toutes les écoles de Gaspé sont sous le contrôle de la loi. Un résultat aussi important pour l'avenir de cette partie du pays sera dû aux nobles efforts des amis de l'éducation, auxquels je viens de faire allusion ; mais cet heureux résultat sera dû surtout à vous, Monsieur le Surintendant, pour l'appui que vous ne cessez de prêter à tous ceux qui s'adressent à vous ; pour votre promptitude à donner les renseignements qui vous sont demandés, et aussi pour la fermeté avec laquelle vous maintenez ce que je prescriis.

Après l'opposition faite à la loi des écoles, les autres obstacles peuvent être classés comme suit :

1o L'ignorance des commissaires d'école dans plusieurs municipalités.

2o Il me semble que nos législateurs agiraient bien sagement et encourageraient beaucoup l'avancement de l'éducation s'ils fai-

saient une loi par laquelle toute personne, pour être élu ou nommée commissaire d'école, serait tenue de rigueur de savoir, au moins, lire et écrire passablement.

3o Le manque presque absolu des objets nécessaires à une école, comme livres, cartes, tableaux, etc., et, dans quelques localités, le manque même de maisons d'école.

4o L'indifférence impardonnable des commissaires à visiter les écoles placées sous leur contrôle.

A part des messieurs du clergé, il n'y a pas deux commissaires sur 15 qui visitent les écoles. Je connais même de ces commissaires apathiques et négligents qui sont demeurés 7 et 8 ans en charge sans faire une seule visite. Vous verrez, dans l'examen détaillé des municipalités de mon district, qu'il n'y a eu, à proprement parler, que le curé qui m'ait accompagné dans mes visites aux écoles. La crainte de perdre quelques instants était tellement grande, que j'ai dû, plusieurs fois, faire ma visite et mon examen seul, là où il n'y avait point de missionnaire résidant.

5o Le peu d'assiduité à l'école, surtout pendant la saison de pêche, est un autre obstacle bien nuisible et qui, avec celui du système volontaire, sera le plus difficile à faire disparaître.

Le printemps venu, l'enfant de 9 à 16 ans doit quitter l'école, ou, s'il y va, ce n'est qu'à de rares intervalles ; car il faut qu'il aide ses parents dans leurs durs travaux, soit qu'il fuisse la morue à terre ou qu'il aille la pêcher sur les grands banes. Ainsi, l'on peut dire que, généralement parlant, les enfants oublient durant l'été ce qu'ils ont appris durant l'hiver. La pauvreté de la plupart des pêcheurs est une excuse pour plusieurs d'entre eux de se servir de leurs enfants durant la saison d'abondance ; mais il y a là-dessus des abus graves.

6o L'incapacité et la négligence des secrétaires-trésoriers causent souvent de grands embarras dans mon district. Cette charge est plus importante qu'on semble le croire généralement. Un secrétaire-trésorier, actif et intelligent, rend toujours de très-grands services à la municipalité qui l'emploie, tandis que celui qui est ignorant et négligent nuit considérablement aux affaires.

Les calendriers du Département, que vous avez obligeamment mis à ma disposition et que j'ai distribués dans toutes les municipalités de mon district, vont désormais enlever toute excuse d'ignorance ; car, dans ces calendriers, les devoirs des commissaires et des secrétaires-trésoriers sont clairement marqués.

J'ai distribué en outre, dans tout mon district, des exemplaires de la loi des écoles, après y avoir indiqué en toutes lettres les clauses amendées ou révoquées. J'ai l'espoir que ces distributions feront un grand bien.

7o Le dernier obstacle que je mentionne est le peu de respect témoigné aux instituteurs par les parents.

Dans plusieurs municipalités de ce district on ne comprend pas encore la noble mission de l'instituteur : on n'a pas pour lui toute la reconnaissance et tout le respect qui lui sont dus. Bien souvent, hélas ! que de paroles désobligeantes, grossières même, à son adresse et en présence de ses élèves !... Je ne puis mieux rendre ma pensée là-dessus qu'en empruntant un passage au *Journal de l'Instruction Publique* anglais. On y lit dans la *Revue Bibliographique*, intitulée : "The Teacher and the Parent," par M. Charles Northend, etc.

"Il serait, d'ailleurs, oiseux, y est-il dit, de faire observer, parce que chacun le comprend parfaitement, qu'en ce qui concerne l'éducation des enfants, le maître a absolument besoin du concours des parents. Le moindre sentiment d'indifférence de leur part au sujet de l'école serait promptement remarqué, et, comme l'esprit de l'enfant ressemble au miroir qui reçoit et réfléchit les objets qui l'environnent, il s'en suivrait qu'il y viendrait avec ce même sentiment d'indifférence que, sans le vouloir probablement, ils lui auraient inculqué, et souvent même avec des pensées d'insubordination, s'ils s'apercevaient que l'on manifeste peu d'égards pour la personne chargée de lui donner l'instruction. L'aide efficace des parents est donc avant tout nécessaire au progrès d'une école."

Je voudrais voir ces paroles, aussi vraies que belles, profondément gravées dans l'esprit de tout père et toute mère de famille de mon district d'inspection.

Les volumes, que vous avez mis à ma disposition pour récompenser les élèves, ont produit partout un bon effet, et dans l'esprit des enfants et dans celui des parents. Ces lauriers, donnés seulement en mérito, ont stimulé l'ambition des vaincus et ont été cause, dans quelques localités, d'une plus grande régularité à fréquenter l'école. Aussi je me suis appliqué à donner la plus belle récompense aux enfants qui avaient le premier point d'assiduité, ce qu'il est toujours facile de constater par le journal quotidien tenu par le maître.

Je passe maintenant en revue chacune des municipalités que renferme mon district d'inspection.

1. Pabos et Newport réunis. Cette municipalité contient 3 arrondissements. A venir jusqu'à l'été dernier, les affaires scolaires y étaient dans un état déplorable. La seule école en opération alors était dirigée par mademoiselle Jeanne Ahier, qui n'a ni diplôme ni les connaissances nécessaires pour la rendre capable d'enseigner avec avantage dans l'école la plus élémentaire. J'ai dû enjoindre aux commissaires de la congédier, ce qu'ils ont fait quelques semaines après. Cette école était tenue dans l'arrondissement de Newport.

Dans les autres arrondissements, c'est-à-dire au petit et au Grand-Pabos, les écoles étaient fermées. Elles se sont ouvertes depuis le mois d'octobre dernier, la première sous la direction de M. Louis Ruel, de St. Gervais, et la seconde sous celle de M. Joseph Barrette, élève de l'École Normale Jacques-Cartier. Depuis quelques jours seulement, M. Léandre Dagueault, de St. Michel, remplace Mademoiselle Ahier à Newport. Je ne puis vous donner de plus amples détails sur ces trois écoles, que je n'ai point visités depuis le mois de septembre dernier; mais j'ai tout lieu d'espérer que ces trois jeunes instituteurs, (les deux derniers nommés surtout, que j'ai engagés moi-même) s'acquitteront de leur tâche respective avec zèle et succès.

La cotisation a été établie dans cette municipalité habitée aux deux tiers par une population irlandaise, mais elle est loin d'être bien vue, surtout dans les deux Pabos. Plusieurs des contribuables s'étaient constamment refusés à payer la cotisation, et les choses en étaient venues à un tel point que des poursuites durent être faites. Je dus aussi requérir la protection du Commandant Fortin et d'une dizaine de ses soldats pour l'huissier chargé de saisir les effets des récalcitrants. Cet exemple produisit le meilleur effet.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

Paris, septembre, octobre et novembre, 1861.

MÈGE: Souvenirs de la Langue Auvergne, essai sur les idiotismes de l'Auvergne, par Francisque Mège; in-12, 260 p. Aubry; 3 fr. 50.

DE MAS: La Chine et les Possessions Chrétiennes, par D. Simbaldo de Mas, ancien ambassadeur de la reine d'Espagne en Chine; 2 vol. in-18, xxxiii-233 p. Hachette; 7 fr.

SAINTE-RÉNÉ-TAILLANDIER: Littérature étrangère, écrivains et poètes modernes; in-18, 469 p. Lévy; 3 fr.

LORENT: Nouveau manuel du fabricant de produits chimiques, traité complet de chimie appliquée aux arts, collection des Manuels-Roret; 4 vol. in-18. Roret; 18 fr.

MATHIEU DE DOMBALIS: Traité d'Agriculture, économie générale; 1ère partie, in-8, 379 p. Bouchard Huzard; 5 fr.

LEVASSEUR: La Dalmatie ancienne et moderne; in-18, 428 p. Dentu; 2 fr. 50.

FILACHON: De la pluralité des mondes; in-12, 109 p. Durand.

HIPPONATE (Œuvres complètes): Traduction nouvelle avec texte en regard, accompagnée de commentaires nouveaux, de variantes et de notes philologiques, par E. Littré; tomes 9 et 10. Ouvrage complet avec une table des matières. Bailière; chaque volume, 10 fr.

Cet ouvrage de M. Littré, membre de l'Institut, lui a coûté de longs travaux, et la fin en était impatientement attendue par les savants et les amateurs en France et à l'étranger.

VALICOURT: Nouveau manuel simplifié de photographie sur verre suivi d'un traité sommaire de photographie sur papier; in-18, 212 p. Encyclopédie Roret.

DE GIVODAN: Histoire des classes privilégiées dans les temps anciens; 2 vol. in-18, 755 p. 7 fr.

MONTALEMBERT: Une nation en deuil, la Pologne en 1861, par le Comte de Montalembert; in-8, 48 p. Dentu; 1 fr. 50.

SCROPOLI: Le Combat Spirituel, traduction du P. Brignon-Pélagaud; in-32, xvi-415 p. Pélagaud; 69 c.

C'est une édition très-soignée d'un livre ascétique, que beaucoup d'auteurs compétents placent immédiatement après le chef-d'œuvre de Thomas A. Kempis.

ROXY: Voyage à travers mes livres, lectures pour tous; gr. in-18, xx-240 p. Garnier; 3 fr.

COMTE: Le Nouveau-Monde, coutumes, mœurs et scènes de la vie américaine; in-40, à deux colonnes, 165 p. 2 fr. 50 c.

DUPANLOUP (Œuvres choisies): 4 vol. in-8, 2253 p. Périsse; 30 fr.

MARNIER: Voyage en Suisse; gr. in-8, 468 p. et 27 gravures. Morizot; 20 fr.

ELORRE: Traité pratique du naturaliste préparateur; in-18, xi-225 p. et 7 pl. Albessand; 2 fr.

Londres, septembre et octobre, 1861.

BASSNETER: The Temple of the Hebrews; in-8, 420 p. Blackwood; 10s. 6d.

LEMMING: The American Crisis Considered; in-8, 290 p. Longman; 5s.

BOW: Illustrations of Mechanical Movements and Machines; folio. Chambers; 3s.

HALL: Memoirs of Marshal Hall, by his widow; in-8, 516 p. Bentley; 14s.

HUNT: Geological Survey of Great Britain. Longman; 2s. 6d.

OLMSTED: Journeys and Explorations in the Cotton Kingdom, a Traveller's observations on cotton and slavery in the American Slave States; 2 vols., 780 p. Low; 21s.

Montréal, octobre et novembre, 1861.

RELATION du Voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique, reproduite du Journal de l'Instruction Publique du Bas-Canada avec un appendice contenant diverses adresses, correspondances, etc.; 148-xxviii pages. Éusèbe Sénéchal.

THE VISIT of H. R. H. the Prince of Wales to America, reprinted from the Lower Canada Journal of Education, with an Appendix containing poems, addresses, letters, &c.; pp. 113-xxxv. Éusèbe Sénéchal.

Aux articles qui ont paru dans ce journal et dans votre feuille anglaise, notre imprimeur a ajouté un appendice plein d'intérêt, un beau portrait du Prince et pas moins de 24 gravures sur bois, représentant des vues de Québec, de Montréal et de Toronto. Le prix, en brochure, est de 75 cts., et, avec un élégant couvert en toile, \$1. Il n'a été tiré de cette réimpression qu'un petit nombre d'exemplaires. Cet ouvrage se trouve chez les principaux libraires de Québec et de Montréal.

Nos bienveillants confrères de la presse voudront bien recevoir nos remerciements au sujet de cette petite publication. Nous devons ajouter que la première moitié environ de la version française a été traduite de l'anglais par feu M. Lenoir, et la seconde moitié de la version anglaise traduite du français par M. Phelan.

LA REVUE AGRICOLE: Nous avons reçu la seconde livraison de cette excellente publication. Elle est ornée d'un nombre considérable de gravures et contient beaucoup plus de matière que n'en promettrait le prospectus. Nous remarquons un article de M. Henri Parent, élève de l'École Impériale des Mines, sur la poterie de MM. Howison, à Québec. M. Parent est un jeune canadien qui, ainsi que le rédacteur en chef, a sacrifié beaucoup de temps et d'argent pour faire en Europe des études spéciales. Ce travail lui fait réellement honneur. M. Perrault continue l'intéressante relation de ses voyages agronomiques, laquelle fait preuve chez lui d'une activité presque incroyable. Il rend compte de l'exposition de l'Etat de New-York, de celle de l'Etat du Michigan, de l'exposition provinciale de London, dans le Haut Canada, des expositions des comtés de Laval, de Jacques-Cartier, de Québec, de Richelieu, de Châteauguay et des Trois-Rivières; des vacheries et porcheries d'engraissement de M. Morton, à Kingston; de la ferme de M. Olivier Fortier, à Beauport, de celle de M. Anderson, et de la fabrique d'huile de lin du même endroit, enfin, de la fabrique de plâtre de Québec. Pour savoir, du reste, comment le rédacteur en chef entend l'apostrophe agricole, il suffit de citer ce qui suit:

"Nous l'avons compris depuis longtemps et nous avons voulu faire à nous seul ce que le gouvernement n'ose entreprendre avec ses immenses ressources. Nous sommes prêts à donner un cours de lectures, soit l'hiver, soit l'été, à toute société d'agriculture qui prendra cinquante abonnements à notre journal. Les sociétés devront nous envoyer 8 jours à l'avance les questions qu'elles voudront nous soumettre pour discussion familière. L'éloignement du comté ne sera rien pour nous, nous sommes prêts à nous transporter aux confins les plus extrêmes de la province et à rencontrer toutes les objections que l'on pourra faire à l'avance des principes servant de base à l'agriculture d'aujourd'hui. Ce système d'enseignement portera ses fruits, espérons-nous, et méritera l'attention des sociétés d'agriculture. Lorsque les sociétés l'exigeront, nous transporterons avec nous les modèles des instruments perfectionnés facilitant la démonstration."

CUOQ: Ka Tila Tebenimnang Jeros ondage ukang; 396 p. in-18. Lovell.

Ce Nouveau Testament, en langue algonquienne, a été écrit par M. CUOQ, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, pour la mission des Algonquins au Lac des Deux-Montagnes. Déjà un bon nombre de livres de prières en langues iroquoise, algonquienne et montagnaise, ont été imprimés à Québec et à Montréal. Ils passent aujourd'hui inaperçus comme le bien qu'ils font. Ils seront plus tard recherchés des philologues. Nous avons tâché d'en former une petite collection; celui-ci est le plus considérable, et nous offrons nos remerciements au savant et digne missionnaire qui a bien voulu nous en faire cadeau.

Saint-Hyacinthe, Octobre, 1861.

RAYMOND: Discours prononcé par M. Raymond, V.-G., à la translation du corps de Messire Girouard, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 17 juillet 1861; 32 pp. in-8vo. Lucier et Frères.

Parmi les éloquentes paroles dont ce discours est rempli, nous choisissons les suivantes, qui sont bien dignes d'attirer l'attention de nos lecteurs :

« Mais, ô chers élèves, l'honneur à sa mémoire, la reconnaissance pour ses bienfaits, ce n'est pas tout l'hommage que vous avez à rendre aujourd'hui au fondateur de cette maison. Ce qu'il désire surtout, c'est que l'éducation qu'il vous offre produise en vous les fruits qu'il en a espérés. Il demande à un certain nombre d'entre vous d'être fidèles à la vocation que le ciel leur donne au sacerdoce, à cet état, son exemple vous le proclame assez hautement, qui permet de rendre tant de gloire à Dieu, de faire tant de bien aux hommes. Il demande aux autres d'être des citoyens qui conservent à la patrie une gloire nationale pure de toute tache ; qui, fidèles à la religion, sans laquelle il n'y a pas plus de bonheur pour la société que pour les individus, en remplissent fidèlement les devoirs, et en défendent courageusement les droits ; qui servent leur pays par toutes les lumières d'une haute éducation, et tout le dévouement d'un cœur animé de ce noble sentiment appelé l'amour de la patrie ; et qui, dans toute condition sociale où ils se trouvent, montrent en eux les vertus qui ont fait longtemps, et désormais, je l'espère, feront toujours le caractère du peuple canadien : la probité incorruptible à toute séduction ; l'aménité des mœurs et la bienveillance mutuelle que les divergences d'opinions ne peuvent altérer ; et l'honneur, l'honneur que nul intérêt ne peut faire fléchir, et qui se montre l'ennemi juré de toute fourberie et de toute corruption. »

Kamouraska, novembre, 1861.

LA GAZETTE DES CAMPAGNES, journal du cultivateur et du colon, 1ère livraison, 12 pages à deux colonnes, format de notre journal. Emile Dumais, directeur-propriétaire. Abonnement, 75 cts ; étranger, \$1 25 cts.

Cette nouvelle publication contient une Causerie Agricole, une Histoire de la Quinzaine et divers autres articles, parmi lesquels nous avons remarqué le suivant, que nous reproduisons avec plaisir, quoique nous ne pensions pas que les enfants qui fréquentent une école bien conduite désapprennent à travailler.

« Dans chaque comté du Bas-Canada, la société d'agriculture dépense, chaque année, en prix distribués à un concours d'animaux, instruments, etc., etc., une somme variant de \$300 à \$500. Pourquoi ? pour améliorer les races d'animaux, etc. C'est très-bien.

« Maintenant, je suppose que dans chaque comté du Bas-Canada, la société d'agriculture retranche de ces \$300 ou \$500, la minime somme \$50 ou \$60. Je suppose encore que cette somme soit dépensée comme suit : Au chef-lieu du comté, il y a une école modèle ; l'instituteur est un jeune homme capable, il a lu et étudié des livres d'agriculture ; il y a puisé quelques bonnes choses et le reste lui a été fourni par le livre toujours ouvert de la nature. S'il a passé par l'école normale, il a dû y suivre un cours d'agriculture ; enfin il est plein de zèle et consent à faire ou tâcher de faire ce que vous lui direz.

« La société loue deux, trois ou quatre arpents de terre en superficie, aussi près que possible de l'école. Elle achète les quelques instruments indispensables, puis elle dit à l'instituteur : mon ami, ce champ est à vous ; cultivez-le, améliorez le sol, faites y travailler vos élèves, dites-leur vos secrets agricoles et faites qu'ils prennent avec vous le goût de la vie des champs.

« Aux élèves elle tient ce langage : Mes enfants, ou dit, tous les jours, que plus vous allez à l'école plus vous désapprenez à travailler ; eh ! bien, prouvez-nous que ce n'est pas votre faute. Travaillez avec votre maître, mettez ses leçons à profit et pour vous encourager en vous offre des prix à gagner.

« Ces prix seraient des sommes d'argent, ou mieux, des médailles d'honneur ou des instruments de culture. Maintenant, qu'on veuille bien nous dire si soixante piastres données en prix pour de beaux animaux auraient autant d'influence sur le progrès de l'agriculture si elles étaient dépensées dans la manière que nous supposons.

« Ce problème est posé à messieurs les directeurs des sociétés d'agriculture, aux instituteurs, aux parents et généralement à tous ceux qui s'y sentiraient intéressés.

« Nous recevrons avec reconnaissance toute communication à cet égard. »

Petite Revue Mensuelle.

Il en est des malheureux comme des morts ; on les oublie bien vite. Qui donc pensait à la Pologne ? L'Italie triomphante avait jeté dans l'ombre cette noble victime de la tyrannie moscovite, qui n'avait plus même, pour la rappeler au souvenir du monde, le paragraphe de rigueur dans l'adresse des chambres françaises, sous l'ancien régime constitutionnel. Et cependant, tout-à-coup, la Pologne s'est émue de nouveau, et cette fois ce n'est point par une révolution, c'est par les protestations de sa douleur et de son désespoir national, c'est surtout par l'injustice et l'esprit de persécution de ses maîtres qu'elle s'est rappelée à l'Europe et au monde entier. Un illustre écrivain, qui semble vouloir attacher son nom à toutes les grandes questions qui remuent aujourd'hui l'humanité, le comte de Montalembert, a publié sous ce titre : *Une Nation en Deuil*, un touchant appel en faveur des Polonais. Les événements qui se sont succédés sans interruption depuis, viennent éloquentement confirmer ses prévisions, et l'épisode suivant de la lutte étrange qui se poursuit en Pologne et en Lithuanie avec un caractère religieux si frappant,

ne manquera point d'intéresser nos lecteurs. Nous l'empruntons à l'illustration :

« La nation polonaise est loin d'être tout entière dans le petit royaume auquel le congrès de Vienne a conservé le nom de Pologne en l'annexant à l'empire de Russie. La république de Pologne s'étendait, au dernier siècle, des rives de la Warta à celles du Dniéper et de la Dwina. Elle comprenait, du côté de la Moscovie, la Lithuanie, les Ruthénies et plusieurs autres provinces dont le traité de Vienne a consacré l'incorporation à la Russie, tout en stipulant pour elles, ainsi que pour les parties de l'ancienne Pologne réunies à l'Autriche et à la Prusse, une représentation et des institutions nationales.

« Ces populations, de même origine, mais longtemps divisées par les guerres qui furent, au moyen âge, l'état général de l'Europe, s'unirent, à cette année, célébrée, par des traités d'alliance, par des mariages de souverains et par plusieurs actes d'union, librement consentis, dont le souvenir est resté cher à la nation polonaise.

« L'union définitive de la Lithuanie et de la Pologne fut conclue à Lublin, le 12 août 1569, et l'anniversaire de cette date mémorable a été, cette année, célébré, dans les deux pays, par des manifestations nationales qui ont eu en Europe un grand retentissement. C'est un épisode, le plus caractéristique peut-être, de ces manifestations que représente la gravure que nous publions ici.

« Le Niémen sépare, à Kowno, la Lithuanie du royaume de Pologne. La ville lithuanienne est sur la rive droite ; sur la rive gauche se trouvent plusieurs villages, notamment celui de Godlewo, qui appartient au royaume. Pour donner plus d'éclat à la fête destinée à célébrer l'anniversaire de l'ancienne union, Lithuaniens et Polonais avaient résolu d'organiser deux processions qui, parties à la fois des deux rives, se rencontreraient, se mêlèrent et fraterniseraient sur le pont de bateaux qui traverse le fleuve.—Dès que ce projet fut connu, les autorités de Kowno s'empressèrent d'interdire toute démonstration de ce genre ; mais leur défense ne s'étendait pas à la rive gauche, et, le 12, les populations de Godlewo et des villages environnants, réunies depuis le matin, se mirent en marche. En tête étaient les jeunes filles vêtues de blanc, couronnées de fleurs et de feuillages, précédées de la croix et d'une bannière de la Vierge ; puis venaient les prêtres et le peuple chantant des hymnes patriotiques.

« Nous approchions du fleuve, écrit un témoin oculaire, et déjà nous entendions les cloches qui saluaient notre arrivée, lorsque, en tête de la procession, des voix s'écrièrent : « Le pont est coupé ! » En effet, nous nous avançons sur la partie du pont qui touche à la rive gauche, les autorités russes l'avaient coupé par le milieu ; cependant, les cloches de Kowno se mettent en branle et sonnent à toute volée. Bientôt nous voyons, sur l'autre rive, déboucher une longue procession, qui, malgré la défense des autorités, s'avance jusqu'au point extrême où le pont se trouvait interrompu.—Je n'essayerai pas de vous décrire la scène touchante et grandiose dont nous étions, en même temps, les acteurs et les spectateurs. A chaque extrémité du pont, des vierges dont les robes blanches et les bannières se reflètent dans les flots, les prêtres élevant leur crucifix, la foule agenouillée, les jeunes filles échangeant leurs guirlandes et leurs couronnes qu'emportent les eaux du Niémen, les deux rives et les hauteurs voisines couvertes d'une population innombrable, et, au fond du tableau, une longue ligée de lances et de banderoles : c'étaient les Cosaques qui cernaient la foule. »

« Nous n'avons point à nous appesantir ici sur le caractère et la portée politique de ces manifestations dont les mesures prises par les autorités russes ont tout récemment empêché le renouvellement à Horodlo, petite ville du gouvernement de Lublin, où une diète nationale consacra et resserra, en 1413, la première union de la Lithuanie et de la Pologne ; mais il est impossible de n'y pas voir un témoignage éclatant de l'esprit d'union et de solidarité qui anime toutes les parties de l'ancienne république et qui est, pour la nationalité polonaise, une meilleure garantie que la lettre des traités. »

La situation actuelle de la Pologne rappellera à plus d'un de nos lecteurs les beaux vers que Victor Hugo écrivait dans un de ses premiers volumes, il y a maintenant une trentaine d'années. Nous les reproduisons pour ceux qui ne les connaissent point :

« Seule au pied de la tour d'où sort la voix du maître,
Dont l'ombre à tout moment au seuil vient apparaître,
Prête à voir en bourreau se changer ton époux
Pâle et sur le pavé tombée à deux genoux,
Triste Pologne ! hélas ! te voilà donc liée,
Et vaincue, et déjà pour la tombe prise !
Hélas ! tes blanches mains, à défaut de tes fils,
Pressent sur ta poitrine un sanglant crucifix.
Les Baskirs ont marché sur ta robe royale
Où sont encore empreints les clous de leur sandale.
Par instant une voix gronde, on entend le bruit
D'un pas lourd, et l'on voit un sabre qui reluit,
Et toi, serrée au mur qui sous tes pleurs ruisselle,
Levant tes bras meurtris et ton front qui chancelle,
Et tes yeux que déjà la mort semble ternir,
Tu dis : France, ma sœur ! ne vois-tu rien venir ? »

La Prusse et l'Autriche s'étaient partagées, avec la Russie, le territoire de l'ancien royaume des Jagellons, et ces trois puissances se trouvaient unies par la plus terrible des solidarités, celle d'un crime commis en com-

mun, crime dont elles profitent encore, si toutefois il peut y avoir profit à retenir le bien mal acquis.

Il est donc peu probable, comme on l'a dit pendant quelque temps, que l'entrevue du roi de Prusse avec l'empereur des Français aurait pour résultat de l'isoler de l'Autriche et d'amener plus tard l'indépendance de la Pologne et celle de la Hongrie. On prêtait aussi au nouveau souverain des vues ambitieuses et la pensée de jouer, en Allemagne, à la faveur des idées d'unité nationale qui travaillent ce pays, un rôle semblable à celui que Victor Emmanuel a joué en Italie. L'empereur des Français aurait secondé ses projets à la condition de recevoir une compensation semblable à celle que lui a donnée l'Italie en lui cédant la Savoie. Le *Times* et la presse anglaise voyaient déjà la France en possession de la fameuse frontière du Rhin; mais l'équilibre européen ne sera pas cette fois menacé, car l'entrevue a eu lieu, et, comme pour protester contre toutes ces rumeurs, le roi de Prusse qui, au sortir de Compiègne, est allé se faire couronner à Königsberg, a fait dans cette occasion, en faveur du droit divin et de la monarchie absolue, des déclarations qui ont dû le relever singulièrement dans l'esprit des cours autocratiques du Nord.

On a cru aussi un instant que la question romaine touchait à son dénouement. La circulaire contre la Société de St. Vincent de Paul et la publication au *Moniteur des Communes* de la brochure du Père Passaglia, ont donné à penser que l'empereur était décidé à retirer très-prochainement ses troupes de la ville éternelle. Il paraît cependant que l'évacuation du territoire pontifical est encore ajournée, au grand dépit de tous les ennemis de la papauté spirituelle et temporelle. Tandis que les Liverani et les Passaglia trahissent à l'heure de l'épreuve la cause qu'ils avaient jusque-là servie, un protestant, M. Guizot, vient de publier un livre dans lequel il démontre, au point de vue social et politique, la nécessité de la conservation du patrimoine de l'église. On a dit qu'il était étonnant que l'on demeurât protestant après avoir signé un pareil écrit; l'impartialité et l'honnêteté méritent l'admiration dans tous les rangs et dans tous les cultes; mais chez une aussi haute intelligence elles ne doivent étonner personne.

Malgré l'extrême et continuelle tension de la politique extérieure, la France continue à mener à bonne fin trois gigantesques projets, dont un seul, dit le *Times* de Londres, suffirait à illustrer un règne. Le 2 septembre, après plusieurs tentatives infructueuses, un télégraphe sous-marin a été établi entre le port de Toulon et celui d'Alger. L'Afrique est donc reliée à l'Europe, la France à la plus grande de ses colonies. La deuxième grande œuvre de la France, le percement des Alpes, se poursuit aujourd'hui avec activité. Il ne s'agit de rien moins que d'un tunnel de sept milles et demi de longueur à travers le Mont Cénis, avec un canal au milieu pour l'écoulement des eaux souterraines. On espère que ce travail sera terminé dans six ans; il aura pour résultat d'abréger de moitié la distance qui sépare aujourd'hui Paris de Turin; et l'on ne mettra plus que dix-sept heures pour se rendre d'une ville à l'autre. La troisième grande entreprise est le percement de l'isthme de Suez, œuvre qui a rencontré tant d'obstacles; mais qui est aujourd'hui très-avancée. L'Asie se trouvera par là mise aux portes de l'Europe, et quand, plus tard, la canalisation de l'isthme de Panama, autre entreprise française, aura été accomplie, la circum-navigation du globe pourra se faire sous une même zone. Nous parierions, cependant, que l'on ne dépensera pas en France, pour ces quatre grandes entreprises réunies, autant d'enthousiasme que nous en avons montré en Amérique pour le câble muet, hélas! de M. Cyrus Field!

L'achèvement du télégraphe trans-continental, qui met San Francisco en communication directe avec New-York, vient cependant de passer presque inaperçu dans le pays des grands jubilé et des grandes démonstrations populaires. *Horrida bella!* Une préoccupation unique, celle de la guerre civile, rend les Américains du Nord assez insouciant pour tout le reste, et cela au point de les empêcher de se vanter de la plus grande entreprise qu'ils aient encore menée à bonne fin!

Le désastre de *Bull's Run*, suivi de l'échec de *Bull's Bluff*, a fait dire à quelques mauvais plaisants que ce serait bien autre chose lorsqu'ils oseraient s'attaquer au véritable *John Bull*. De si mauvais augure que pût être le nom, la grande expédition navale dont on menaçait le Sud depuis si longtemps s'est dirigée vers un endroit appelé *Bull's Bay*. Elle a eu du reste jusqu'ici un succès qui relève le Nord à ses propres yeux, et modifie à son avantage et d'une manière notable les chances de la guerre. Les forces des confédérés ont été battues; Beaufort, position importante, a été prise, et environ 7000 hommes de troupes fédérales ont pu prendre pied dans cette partie de la Caroline du Sud. De puissants renforts leur seront prochainement envoyés, et cette diversion sérieuse devra nécessairement embarrasser beaucoup le général Beauregard, dont l'armée, qui fait face à celle du général McClellan sur les bords du Potomac, ne peut envoyer aucun secours dans la Caroline sans être exposée à se voir attaquée de suite par des forces supérieures. D'un autre côté, cependant, le désarroi dans lequel le général Frémont aurait laissé l'armée du Missouri, dont on lui a enlevé le commandement, inspirerait à Washington de sérieuses craintes pour toute la partie occidentale de la république. La guerre, depuis quelque temps, se localise, et, au lieu d'un grand conflit, elle menace de se fractionner en une foule de petites guerres, pour bien dire, d'état à état. Elle n'en sera rendue par là que plus interminable.

Le mal qui arrive à nos voisins, ne doit certainement point nous réjouir; mais rien ne nous empêche d'en profiter dans une légitime mesure. Parmi les profits qui nous en reviennent de droit et qu'ils seraient les premiers à ne pas mépriser s'ils étaient à notre place, c'est l'affluence

des capitaux et de l'émigration détournés de leurs rivages par la guerre civile. Notre gouvernement qui a toujours fait de grands efforts pour attirer ici le surcroît de population des îles britanniques, s'est occupé ces années dernières, de l'Allemagne et de la Norvège, et il vient d'étendre sa sollicitude à la France et à la Belgique. Des agents ont été nommés pour ces deux pays, dont les émigrés ne manqueront point de se fixer dans le Bas-Canada où ils trouveront une nouvelle patrie. Il y a aussi deux autres émigrations dont on s'occupe très-activement, celle des Acadiens, et celle des Canadiens qui reviennent des Etats-Unis. C'est là en effet deux sources importantes pour la colonisation de nos vastes terres incultes, et les deux classes de compatriotes dont il s'agit, ont à des titres divers des droits égaux à notre sympathie.

Les Canadiens qui se sont expatriés aux Etats-Unis, ne l'ont pas fait par choix ni par inclination, la nécessité les y a forcés, la plupart, à une époque où le gouvernement était loin de faire ce qu'il fait depuis une dizaine d'années pour la colonisation. Eussent-ils des torts, d'ailleurs, tout doit s'oublier entre les enfants d'une même patrie, leurs maux sur la terre étrangère ont été assez grands pour expier leur faute, et nous ne devons songer qu'au bonheur de les revoir et aux moyens de leur être utiles.

Les Acadiens, dont les ancêtres avaient déjà été chassés de la terre qu'ils avaient conquise et défrichée, se voient expulsés comme leurs pères, les uns, parce que les baux qu'on leur avait accordés à long terme sont expirés, d'autres, parce que le trop plein de leur population ne trouve point facilement à se loger dans l'île du Prince Edouard ou dans celle du Cap-Breton. L'histoire de la dispersion des Acadiens, qui forme quelques-unes des plus belles pages du livre de M. Garneau, a inspiré au poète américain Longfellow son chef-d'œuvre, la charmante et touchante création d'Evangeline; elle a de plus attiré d'Europe en Amérique M. Rameau, qui, après avoir écrit son livre *Acadiens et Canadiens*, a voulu parcourir lui-même les différents établissements de cette intéressante population, et qui a été le premier à suggérer son émigration vers les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Si les rejetons de cette héroïque nation, sœur de la nôtre, et qui a passé par de plus terribles épreuves, inspirent à des étrangers un aussi puissant intérêt, quelle ne doit pas être la force de nos sentiments à son égard? Aussi, tandis que d'un côté, le gouvernement facilite le transport des émigrés acadiens et s'occupe de leur procurer des terres, une souscription commencée dans les bureaux du *Courrier du Canada* et continuée dans ceux d'autres journaux, va leur procurer des ressources pécuniaires, des provisions, des outils, et leur rendre moins durs et moins difficiles les travaux du défrichement. Les sommes recueillies jusqu'à ce jour, s'élèvent déjà au-delà d'un millier de piastres; et il y a tout lieu d'espérer qu'elles seront bientôt redoublées. La Société de Colonisation de Montréal, doit aussi prochainement mettre sur pied une souscription pour les Canadiens revenus des Etats-Unis. Nous ne doutons pas qu'elle n'ait pour le moins un aussi grand succès.

Tandis que tout semble contribuer à faire affluer vers l'Amérique Britannique les capitaux et la population, la découverte de nombreux minéraux économiques sur divers points de son étendue, paraît encore augmenter considérablement ses chances de développement et de prospérité.

Aux nombreuses mines de cuivre découvertes récemment dans le Bas-Canada, viennent s'ajouter les sources de pétrole trouvées à Enniskillen, dans le Haut-Canada, et, tandis que le littoral anglais du Pacifique semble vouloir rivaliser avec la Californie par ses mines d'or, le précieux métal se retrouve à l'extrémité opposée des immenses possessions de notre gracieuse souveraine, dans la Nouvelle-Ecosse!

En même temps notre grand tronç de chemin de fer à toutes les chances de se prolonger, très-prochainement, jusqu'à Halifax, et qui sait même, si de nos jours, il ne s'étendra point jusqu'à l'Océan Pacifique, reliant les mines de la Colombie à celles de l'Acadie? Mais pour nourrir un tel espoir, il faut compter sans les discordes civiles qui jouent dans ce moment de si vilains tours à nos voisins, et dont les éléments existent chez nous autant, sinon plus que chez eux.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Les cours de l'Ecole Canadienne de Médecine et de Chirurgie sont ouverts, pour cette année, le 8 du courant. Le discours d'ouverture a été prononcé par M. le professeur Rottot, dans une des salles du nouvel Hôtel-Dieu, qui est, on le sait, un des plus vastes édifices de l'Amérique du Nord, et le plus grand de ce genre. M. Rottot est distingué par l'habileté avec laquelle il a réuni, dans un petit cadre, la définition de toutes les branches de la science médicale en même temps qu'il en démontre toute l'importance. Sa diction, correcte, lucide et élégante, a été admirée par l'auditoire distingué que cette circonstance avait rassemblé. Plus de 70 élèves étaient présents, ainsi que tous les professeurs de l'école et un grand nombre d'amis de la science. M. le Dr. Bibaud, Président de l'institution, avait ouvert la séance par une allocution et après la lecture de M. Rottot, Mgr. l'Evêque de Montréal, M. le Maire Rodier, M. le Surintendant de l'Ins-

truction Publique, M. le Dr. Beaubien et M. l'Abbé Villeneuve, portèrent successivement la parole et rendirent témoignage au zèle des professeurs, qui ont soutenu cette école dans des circonstances jusqu'ici très-difficiles, et à la charité et au dévouement des Sœurs Hospitalières, dont la maison réunit dans ce moment un si grand nombre de malheureux, qui, autrement, seraient exposés sans ressources au sort le plus cruel. M. l'Abbé Villeneuve fit observer que cette cérémonie, qui était presque en même temps l'inauguration du plus grand hôpital qui ait été construit sur ce continent, se faisait sous d'excellents auspices, puisque c'était la veille de l'anniversaire de la mort de M. de la Dauversière, le fondateur de l'Hôtel-Dieu, qui, du haut du ciel, ne manquerait point d'implorer les bénédictions de Dieu sur son œuvre, aujourd'hui si prospère et si éminemment utile.

— Nous sommes heureux de pouvoir citer encore un nouvel exemple de zèle donné par des municipalités pauvres et éloignées, et nous serions très-aises de voir ces bons exemples suivis par d'autres localités plus rapprochées et mieux placées sous tous les rapports. Dernièrement, quatre élèves-maîtres de l'École Normale Jacques-Cartier, MM. Clovis Desforges, Moïse Hurtubise, Joseph Dorais et Joseph Manseau, quittaient leurs parents pour aller s'établir à 240 ou 250 lieues d'ici, sur la côte de Gaspé. M. Desforges a la direction d'une des écoles de la Grande-Rivière; M. Hurtubise enseigne dans la municipalité scolaire de St. George de la Malbaie; M. Dorais, à l'Anse-aux-Gascons, et M. Manseau, au Grand-Pabos.

Ces quatre jeunes instituteurs se sont décidés à aller aussi loin à la demande de M. Louis Desjardins, curé de la Grande-Rivière, dont le zèle mérite les plus grands éloges. Un de ces instituteurs devra tenir l'école modèle qui doit être ouverte prochainement dans cette paroisse.

MM. Foucault et Magnan, munis tous deux de diplômes pour écoles modèles et élèves de la même école, enseignent, dans le comté de Gaspé, le premier, depuis un an et demi et le second, depuis un an.

— M. Granet le supérieur du Séminaire de St. Sulpice était de retour d'Europe à Montréal jeudi dernier. Les prêtres et les élèves du collège, musique en tête, et une foule de citoyens sont allés au devant de lui à la gare du Grand Tronc, et l'ont escorté jusqu'à l'église paroissiale où il est entré remercier Dieu de son heureux voyage.

— M. le Surintendant de l'Instruction Publique a profité d'un voyage récent à Québec, nécessité par les affaires de son département, pour visiter quelques unes des écoles de cette ville et entr'autres celles qui sont sous la direction des Sœurs de la Congrégation à St. Roch et à St. Sauveur. Le nombre d'enfants que ces religieuses instruisent augmente chaque année et les vastes salles de leurs deux maisons sont aujourd'hui trop étroites pour contenir tous ceux qui se présentent. Il y a dans la maison de St. Roch, sous le contrôle des commissaires d'école catholiques, une classe supérieure, dont la tenue et les succès sont tout à fait remarquables. Il est seulement malheureux qu'elle ne contienne point un plus grand nombre d'élèves. Le Surintendant a aussi visité la grande école de garçons de Boisseauville, laquelle est très à l'étroit dans son local actuel. Les Sœurs de la Congrégation occupent provisoirement la maison d'école destinée aux garçons; c'est un vaste et bel édifice. On doit commencer sans retard à en élever un semblable pour l'école des filles. L'école des garçons est sous la direction de M. Plante, ancien élève de l'école normale et de plusieurs assistants. Le grand nombre d'enfants qui la fréquentent est une preuve du zèle qui anime les habitants de cette localité, parmi lesquels il se trouve cependant un très-grand nombre de familles pauvres. La propreté, la bonne tenue des enfants étaient dans ces circonstances quelque chose de bien remarquable et Mgr. Taché, qui ainsi que M. le grand vicaire Cazeau et le R. P. Durocher, visitait l'école en même temps, ne put s'empêcher de dire que l'on trouverait rarement en Europe, dans les mêmes classes de la société, quelque chose de semblable. Nos lecteurs se rappelleront que nous avons consigné dans ce journal la même observation de la part de M. Cummin, membre de la commission d'éducation nommée par le gouvernement anglais, lors de sa visite des écoles de la cité de Montréal.

M. le Surintendant a aussi inspecté les deux départements de l'école Normale Laval, ainsi que les écoles modèles annexes. L'année commence dans cette institution avec le *maximum* d'élèves qu'elle peut admettre. Un progrès considérable en ce qui concerne l'arithmétique mentale, les leçons de choses, l'histoire sainte par tableau, etc., se fait remarquer dans l'école modèle de filles.

Les membres de l'Académie St. Jean, (département des élèves-maîtres) ont profité de la présence de M. le Surintendant et des dames de sa famille, pour donner une de ces soirées littéraires et musicales, qui sont si bien appréciées des citoyens de Québec. Quelques dames et quelques amateurs de la ville, avaient eu la gracieuseté de se joindre à eux, et n'ont pas peu contribué à augmenter le charme de cette petite fête. Les élèves ont soutenu de leur mieux cette redoutable concurrence. Si l'on considère que l'année scolaire commence à peine, ils se sont presque tous acquittés de leur tâche avec un succès remarquable. Des essais littéraires composés par MM. Houde, Têtu et Drouin, ont été vivement applaudis. M. Ouellet a lu une pièce de vers qui dénotait chez ce jeune homme un véritable talent poétique. M. Ahern a donné avec beaucoup d'aisance et d'habileté une leçon de minéralogie, en se servant pour ses démonstrations de la jolie collection qui appartient à l'établissement. Enfin MM. Montreuil, McGrath, Houde, Ouellet et

quelques autres élèves, ont joué plusieurs scènes de Molière, avec un naturel et une facilité vraiment étonnants. La partie musicale a fait également honneur à M. le professeur Gagnon, aux élèves et aux amateurs distingués, qui leur ont prêté leur concours.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le cours de lectures du *Cabinet de Lecture Paroissial*, pour cette année, a été ouvert, le 1er octobre dernier, par une séance littéraire, dans laquelle M. O. David, membre du Cercle Littéraire, a lu un remarquable essai sur la littérature canadienne. M. Billaudelle, supérieur par intérim du Séminaire de Montréal, le R. P. Aubert, supérieur des Oblats, M. Philbert, grand-vicaire de Toronto, et le Rev. Père Michel, S. J., ont aussi pris la parole dans cette circonstance. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier le travail de M. David; nous nous bornons à un extrait qui nous a paru propre à donner quelque idée de la manière de voir du jeune orateur sur une question très-importante :

« Fatigué du langage énérvé et languoureux des romanciers, l'Europe a besoin de fortes émotions; le tableau des scènes terribles dont nos forêts furent témoins la ferait frémir, et le spectacle de cette poignée de Français, aux prises avec toutes les difficultés que lui suscitent la nature, le climat et des peuplades barbares, l'étonnerait et exciterait son admiration. Si, au contraire, nos œuvres ne sont que le tableau des hommes et des événements du jour, que l'expression des idées et des sentiments qui courent le monde, nous nous trouverons à engager, avec les grands écrivains de l'Europe, comme le disait, il y a quelques années, un jeune Canadien, une lutte dans laquelle nous serons certainement les vaincus, et nos productions, sans intérêt, non-seulement n'attireront pas l'attention des nations étrangères, mais pas même celle de notre pays. Car, on le sait, de tout temps, les peuples n'ont accordé leurs faveurs qu'aux ouvrages où ils se reconnaissent comme dans un miroir. Le caractère national d'une œuvre est le gage de son immortalité; voilà une vérité prouvée éloquentement par l'expérience. Pourquoi, en effet, les mêmes applaudissements enthousiastes accueillirent-ils, pendant tant de siècles ceux qui s'en allaient par les campagnes de la Grèce chantant les vers d'Homère? C'est que ces chants étaient l'écho fidèle des sentiments du peuple Grec, c'est qu'ils ne respiraient que l'amour de la patrie. Pourquoi Shakespeare est-il le poète bien-aimé, le poète populaire de la nation anglaise? C'est parce qu'il puisa ses inspirations dans l'histoire de son pays. Et pourquoi aussi l'intérêt des grandes œuvres du siècle de Louis XIV a-t-il commencé à diminuer en France? C'est que les poètes de ce temps dédaignèrent de marcher dans la route des troubadours qui ne furent si populaires, que parce qu'ils chantèrent ce que leurs compatriotes aimaient tant, la France et ses gloires.

De plus une littérature qui n'est pas nationale manque à l'un de ses principaux buts, qui doit être de transmettre à la postérité les traditions, les usages, en un mot, tout ce qui constitue la nationalité d'un peuple, et de présenter aux générations futures les vertus et le patriotisme de leurs ancêtres. Eh! certes, c'est bien ce but là qu'on doit se proposer ici, car il est bien certain que le peuple Canadien ne vivra qu'à condition qu'il sera fidèle à son glorieux passé. C'est donc un devoir pour l'écrivain Canadien de le mettre sans cesse sous les yeux de ses compatriotes, afin qu'ils cherchent à conserver ce qui inspira à leurs pères tant d'héroïsme et de dévouement, c'est-à-dire l'amour de la religion et de la patrie.

Nous devons donc créer une littérature nationale, mais le pouvons-nous? Non, répondent quelques-uns; oui, répètent d'autres, et je me range sans hésiter sous leur drapeau. En effet, la littérature étant l'expression d'un peuple, elle sera nationale, si ce peuple a une nationalité distincte. Or, pour tous ceux à qui il n'est pas besoin de prouver que le soleil éclaire, il est évident que nous formons un peuple distinct, que nous ne sommes pas Français et encore moins Anglais. Votre littérature, nous a-t-on répété souvent, ne sera jamais qu'un pâle reflet de la littérature des Français, car vous parlez la même langue, vous professez la même religion.

Mais, je le demande, la nationalité d'un peuple ne consiste-t-elle donc que dans sa langue ou sa religion? Ce qui constitue proprement la nationalité d'un peuple, n'est-ce pas plutôt son origine, ses chroniques, ses légendes, en un mot, sa physionomie propre? Or, il est impossible de trouver une nation dont l'origine, les souvenirs populaires, les traditions soient en tout semblables aux nôtres. Et de même qu'au premier coup-d'œil il est facile de voir la différence entre deux personnes qui se ressemblent beaucoup sans pouvoir la définir, ainsi l'étranger, en nous voyant, saisit sans pouvoir les analyser les nuances qui nous caractérisent et ne peut s'empêcher de joindre sa voix à la nôtre pour dire que nous formons un peuple à part, qu'en un mot, nous sommes Canadiens-Français. La littérature qui nous peindra sera donc nationale, et celle qui sera le tableau des beautés de notre pays ne sera pas moins originale.

— L'Institut Canadien-Français de Montréal a ouvert son cours de soirées littéraires, pour la saison qui commence, par trois lectures de M. Masseras, ancien rédacteur en chef du *Courrier des Etats-Unis*, sur la guerre civile aux Etats-Unis, ses causes et ses conséquences probables. M. Masseras a parfaitement rempli l'attente de cette institution qui l'avait invité, et un auditoire nombreux et distingué a pu admirer chez lui l'élégante simplicité de la forme jointe à l'habileté avec laquelle il a traité à fonds une question très-complexe et très-difficile. Le langage de l'orateur a été surtout frappé au coin d'une modération, qui dans les

circonstances, lui fait le plus grand honneur. M. Masseras a aussi fait une lecture en anglais, dans la Salle Nordheimer, de manière à faire voir que cette langue lui est presque aussi familière que sa langue maternelle; et il a donné au profit de la souscription canadienne, à la Salle Bonaventure, une intéressante soirée, dont le produit a été de \$74.

— On apprendra sans doute avec plaisir qu'une nouvelle Revue doit être prochainement publiée à Paris sous le nom de *l'Economiste Français*, et qu'une grande partie de l'espace y sera consacré à faire connaître à la France le Canada, son histoire, sa situation actuelle, ses ressources, sa littérature et les avantages que ce pays offrirait à l'émigration française. M. Rameau, le zélé et habile auteur de "la France aux Colonies," doit être, assure-t-on, au nombre des principaux collaborateurs de cette nouvelle publication.

— M. Rolland, libraire de cette ville, a eu l'heureuse idée de rassembler dans son établissement tout ce qu'il a pu trouver de livres et de publications canadiennes. Il en publie dans *l'Echo du Cabinet de Lecture*, un catalogue, et cette feuille fait observer en même temps que, tandis que l'on s'empresse assez souvent d'acheter des ouvrages frivoles ou même dangereux qui ont vu le jour dans d'autres pays, très peu de gens songent à remplir leurs bibliothèques de productions nationales, qui, à part de leur mérite intrinsèque, ont toutes une certaine valeur bibliographique qui ne pourra manquer de s'accroître de jour en jour. Les amateurs en effet recherchent déjà et paient assez cher des livres et des brochures imprimés ici et dont on ne fait peu de cas lors de leur publication.

— On lit ce qui suit dans une des dernières livraisons du *Correspondant* de Paris: Cet article est signé de M. Auguste Cochin:

"La France a été indifférente envers le Canada; et le Canada n'est pas ingrat envers la France. Là bas vivent des Français toujours amoureux de la patrie, estimant et servant fidèlement les institutions libres qu'ils ont reçues de l'Angleterre, mais conservant pour notre drapeau notre foi, notre langue, nos traditions, un culte opiniâtre et touchant. Le nom de Montmorency, le nom de Montcalm, sont prononcés respectueusement avec ceux de Cartier et de Champlain; un navire français ne paraît point sans qu'on le salue avec enthousiasme; nos journaux et nos livres sont lus; nos prêtres sont aimés; nos anciennes mœurs, étonnamment conservées, se mêlent au goût de nos projets modernes. Il n'est pas un point du globe où le génie de la France ait poussé des racines plus profondes que sur cette terre que nous avons imprudemment sacrifiée.

"Quelques-uns des hommes distingués qui entretiennent ce feu doux et sacré viennent de fonder un recueil, intitulé les *Soirées Canadiennes*, particulièrement destiné à populariser les anciennes traditions du Canada, et les faire lire en français. Ils ont pris pour devise cette charmante phrase de Noddy: *Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées*. J'ai sous les yeux les quatre livraisons de ce recueil. Un Canadien, que ses services, à l'Exposition universelle de 1855, ont fait grandement apprécier en France, M. Taché, frère du jeune évêque qui évangélisa la Baie d'Hudson, y raconte sous ce titre: *Trois légendes de mon pays*, les mœurs des Indiens avant l'établissement du christianisme, leurs combats, leurs chasses, autres combats bruyants, leurs superstitions, leur conversion, dans une série de tableaux animés, colorés, qui rappellent le genre de Cooper. Un autre récit de M. Larue, et quelques poésies gracieuses composent ces premières livraisons.

"Ce simple recueil est assurément bien loin des grandes revues périodiques de l'Europe. Il ne vise pas à leur importance, il ne prétend pas à leur supériorité. Mais nous n'a-t-il aucun des défauts que la morale y découvre. C'est, pour l'esprit et pour le style, du *rien français*; et est permis de trouver que le style gagnerait à se rajeunir, mais l'esprit? Lorsque le Canada eut le malheur d'être séparé de la France, il eut le malheur d'être séparé du voltairianisme. En lisant les *Soirées Canadiennes*, on ne rencontre rien que d'honnête, on ne respire rien que de pur. Si ce recueil dure, comme nous le souhaitons, il mérite que la France lui fasse bon accueil, qu'on le lise dans nos écoles et dans nos familles chrétiennes. Ce sera rendre de justes actions de grâce aux hommes de talent et de cœur qui entretiennent dans ces lointaines contrées l'amour et la vivante image de la France."

Les critiques parisiens ont toujours traité assez cavalièrement les livres français publiés hors de la grande métropole. Pour eux, la Province, la Belgique et les colonies n'existent pas. Nous n'avons donc pas lieu de nous étonner si, dans l'appréciation des productions canadiennes, il se trouve toujours, sous les éloges les plus bienveillants, quelque restriction importante: un *mais* ou un *si* qui emporte le morceau. C'est déjà quelque chose que d'avoir attiré l'attention des grandes revues:

"Vous leur fîtes, seigneur,

"En les mangeant, beaucoup d'honneur."

Aussi la curiosité, beaucoup plus que le désappointement, nous porte-t-elle à nous demander ce que M. Taché et M. Larue auraient à faire pour rajeunir leur style, et comment, en le faisant, ils pourraient y gagner? Déjà M. Ampère avait trouvé des archaïsmes dans l'ouvrage de M. Garneau. Serait-il possible que, malgré la lecture constante des œuvres contemporaines qui nous parviennent si peu de jours après leur publication, nos meilleurs écrivains fussent aussi singulièrement attardés? Ou bien, n'est-on persuadé qu'il devait en être ainsi

dans un pays aussi éloigné de la France, et qui en est depuis si longtemps séparé; et donne-t-on comme un jugement rendu après mûr examen, ce qui n'est qu'une opinion préconçue?

Dans tous les cas, rajeunir notre style nous paraîtrait une opération quelque peu dangereuse, à la faire tout d'une pièce. Nous conseillerions volontiers à nos jeunes écrivains d'y regarder à deux fois avant que d'adopter certaines formules n'adornées qui ne feront pas vie qui dure, et passeront même avant d'avoir vieilli. Nous aimerions mieux encore voir traîner dans leurs écrits quelques phrases surannées que leur entendre balbutier l'argot de la Bohême, lequel irait si mal au *rien d'esprit*, tant préconisé par M. Cochin! Nous respectons, d'ailleurs, trop sincèrement l'écrivain du *Correspondant*, pour croire qu'il ait soupçonné que ses remarques portaient avec elles un aussi grand danger.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Un fait astronomique remarquable se produit en ce moment: c'est la variation ou plutôt l'accroissement de lumière de la plus belle étoile du ciel austral, l'éclatant Canopus, du navire Argo. Un astronome du Chili écrit au père Secchi, à Rome que cet astre dépasse actuellement en éclat l'étoile Sirius, ce qui le rangerait dans la catégorie des étoiles variables. Seulement, les périodes de variation semblent si étendues en comparaison de celles des autres astres de cette nature, que la vérification de ces périodes et le calcul de leur durée seraient fort difficiles. En effet, nous ne croyons pas, depuis trois siècles que Canopus est connu, que l'on ait encore signalé de changement, en plus ou en moins, dans sa lumière. Il faudra donc peut-être encore trois cent soixante ans d'observations pour reconnaître, avec un peu de raison, les périodes et les lois de ces variations; et encore faut-il admettre deux choses: la première, qu'au moment de la découverte Canopus sortait de la période *minima*; et la seconde, que les deux périodes d'éclat sont de même durée, ce qui est loin d'être prouvé, nous dirons même, d'être probable, comme on peut le voir par l'exemple d'*Algol*, de *Delta* de Céphée, et d'*Eta* d'Antares, dont les périodes d'éclat sont sensiblement plus longues que celles d'affaiblissement.

Entre autres curieux résultats, l'analyse spectrale en peut, si l'occasion se présente, offrir un passablement extraordinaire, et qui, au temps jadis, eût pu conduire ses adeptes à un terme peu désirable. M. Victor Meunier nous disait, dans ces trop courts feuilletons de *l'Opinion Nationale*, que l'analyse spectrale nous donnerait l'inventaire de l'univers. Nous irons un peu plus loin. Il peut fort bien arriver que l'analyse spectrale nous donne les éléments d'astres *éteints* ou *disparus*. ... Les cas sera sans doute très-rare, mais enfin il est au nombre des possibilités, et, si l'on procède à l'analyse de tous les astres, il y aura de très-nombreuses probabilités pour que ce cas se présente encore assez souvent. Voici donc ce que nous supposons et qui n'a rien d'impossible.

Un monsieur, que les lauriers de MM. Kirchhoff et Dupré empêchent de dormir, en apprenant qu'ils ont analysé le soleil, se propose d'analyser les étoiles. Le 23 septembre 1860, à minuit, il dirige un prisme sur une des étoiles les plus brillantes du ciel, la Chèvre, par exemple. Le rayon traverse le cristal; notre observateur note attentivement les modifications du spectre, et l'opération faite, jette un dernier regard sur l'astre comme pour le remercier. O prodige! l'étoile a disparu, non pas qu'elle soit *conclue*, puisqu'elle était à plus de cinquante degrés au-dessus de l'horizon, mais elle a disparu comme l'étoile d'Hyperarque, de Tycho-Brahé ou de Kepler, et celles qui sont indiquées dans les catalogues, mais qui ne se retrouvent plus.

Mais, dira-t-on, qu'importe, puisqu'on a le spectre?—Oui; mais que représente ce spectre?—Celui de l'étoile qui vient de disparaître? Sachez, monsieur, que c'est celui de l'étoile telle qu'elle était il y a, non pas un instant, mais soixante-dix ans, onze mois, vingt-neuf jours, vingt-trois heures et cinquante-neuf minutes! C'est-à-dire que cet innocent monsieur, avec son instrument plus innocent encore, a pris le spectre d'une étoile *éteinte* depuis cette époque-là!—Mais votre monsieur mérite la harte et le fagot!—Peut-être; mais, en tout cas, voici l'explication de cet abominable sortilège; la Chèvre, cette étoile aux feux si chatoyants, a une parallaxe de quarante-six centièmes de seconde, ce qui donne l'insignifiante distance de cent soixante mille milliards de lieues; y un pur voisinage, comme vous voyez. Or, la lumière, renommée, comme on sait, pour son allure de *Rossinante*, traverse cet espace en soixante-et-onze ans, au petit pas de quatre millions par minute. Le rayon reçu sur le prisme était donc le dernier rayon de l'astre expirant, qui étincelait encore le 22 septembre 1860, à onze heures cinquante-neuf minutes du soir.

Nous avons parlé, dans un autre numéro, de l'analyse spectrale du soleil. M. Roscoe, en rendant compte de cette opération à l'Institut royal de Londres, déclara qu'il n'oubliait jamais l'impression qu'il éprouva à la vue du spectre du fer dans le soleil. Dans la moitié inférieure du champ du télescope se trouvaient au moins soixante-et-dix lignes de fer, de teintes variées; dans l'autre portion, au contraire, brillait le spectre solaire dans tout son éclat, mais barré d'innombrables lignes noires, et toutes les séparations étaient nettes et bien tranchées. Il est impossible de nier que cette découverte puisse avancer nos idées en cosmogonie et nous donner des notions plus correctes sur la constitution physique de tout le système stellaire, et même sur les lois de la gravitation universelle. L'analyse des Pléiades, par exemple, que Miedler prétend être le centre dynamique du monde, pourra singulièrement éclaircir la question.—*Revue Britannique*.

Des Presses à air dilaté d'Euclide Sénécal, 4, Rue St. Vincent, Montréal.